S'opposer aux progrès et à l'e[illegible]gnement du français ce n'est pas [illegible]lement violer des droits et des liber[illegible] légitimes, c'est porter à la religion [illegible] coup funeste.

Mgr L.-A. PAQUET.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" "DIEU ET PATRIE"

L'unité mondiale est un problème d'ordre moral et par conséquent un problème d'ordre religieux. Le monde ne sera jamais en paix tant que les âmes ne seront pas atteintes, et la religion seule atteint les âmes. C'est sur le roc solide des traditions chrétiennes qu'il faut reconstruire l'édifice international.

Mgr GIBIER.

10010 109e rue Téléphone 24702

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. EDMONTON, ALBERTA, LE 3 FEVRIER 1932. No 13.

Le Dr Petitclerc est réélu président de l'A. C. F. A.

Après le congrès

Groupons-nous autour de l'A.C.F.A.

Le sixième congrès de l'A.C.F.A. vient de se terminer. Il fut un succès.

En dépit de la crise économique et des rigueurs d'un froid intense les délégués accoururent nombreux, des quatre coins de la province, assister et prendre une part active aux délibérations qui ont marqué chacune des séances des assises de l'Association.

Il y eut de l'enthousiasme. Pas trop cependant. Et ce fut mieux ainsi.

On comprenait que l'heure avait sonné pour les Canadiens français de cette province de réfléchir plus sérieusement, d'envisager nettement l'avenir avec tout ce qu'il recèle d'inquiétant pour la survivance de nos destinées religieuses et nationales en ce coin de la terre canadienne.

On a compris surtout que des difficultés nombreuses se dressent devant le libre épanouissement des traditions catholiques et françaises dans l'âme de notre jeunesse.

Il faut la sauver, malgré elle s'il le faut, nous disait un délégué.

On rencontrera évidemment des difficultés sérieuses. Mais cent difficultés ne font pas une impossibilité. Il ne faut pas prétexter qu'on ne peut les écarter parce que cela est impossible.

A maintes reprises, de beaux miracles de survivance se sont accomplis aux heures les plus douloureuses de notre histoire.

Il s'en produira bien un autre.

Ce qui est nécessaire, c'est de vouloir survivre, énergiquement, jusqu'au succès.

Nous devons nous tenir en éveil, afin de combattre efficacement les influences étrangères à notre foi et à notre langue.

* * *

Pendant tout ce congrès, on a souligné la nécessité de l'union. Etre unis, c'est décupler, centupler nos forces. Environnés, comme nous le sommes, de races de toutes sortes, nous serions invinciblement entraînés à nous fondre dans le "melting pot" anglais si nous ne réagissions pas fortement, si nous n'étions pas capables de comprendre que c'est dans la cohésion de toutes nos forces que nous trouverons le salut.

Groupons-nous tous autour de l'A.C.F.A. Soyons fiers de notre Association. Faisons confiance à ses chefs.

Ayons la volonté de vivre notre vie nationale pleinement. Nous y parviendrons, si nous y réfléchissons souvent, si nous le voulons, si nous agissons.

Serions-nous une race moins énergique que celles qui nous environnent? N'aurions-nous pas été trop bons, trop délicats, trop timides? Nous avons eu trop bon coeur, et des voisins peu scrupuleux en ont abusé.

Nous devons donc apprendre à vouloir, à nous tenir debout, et cela sans retard pour être et demeurer les égaux de nos compatriotes anglais qui ne respectent que ce qui se tient fièrement en face ou à côté d'eux.

Nous faire respecter, réclamer respectueusement mais fermement ce qui nous est dû, voilà ce à quoi nous devons tendre si nous voulons assurer la survie de notre foi, de notre langue et de nos traditions.

N'allons donc jamais rougir de notre glorieux titre de Canadien français. Nous devons être fiers de le porter. Car ce sont de valeureux pionniers, Canadiens français comme nous, qui ont découvert, défriché, colonisé, évangélisé les immenses plaines de l'Ouest et ont apporté aux peuplades sauvages qui les habitaient les bienfaits de la civilisation.

* * *

N'oublions pas le passé. Qu'il serve, par les nombreux exemples de générosité et d'héroïsme qui s'en dégagent, à nous inciter à demeurer catholiques et français toujours.

Et notre jeunesse puisera aussi, espérons-le, dans de tels exemples, les leçons d'un patriotisme ardent qui l'empêcheront d'oublier l'harmonie des syllabes ancestrales, le respect qu'ils doivent vouer à la "foi de nos pères".

Maurice LAVALLEE.

L'élection d'Athabasca

M. I. S. Doze sera le candidat des libéraux.—Les conservateurs ont choisi M. Percy G. Davies.—Les fermiers-unis éliront leur candidat le 11 février

M. Isaac S. Doze, fermier de la région de Smoky Lake a été choisi candidat libéral dans l'élection complémentaire d'Athabasca, au cours d'une grande convention libérale tenue à Saint-Paul, mercredi dernier. Huit candidats avaient été mis en nomination, mais six d'entre eux se retirèrent pour ne laisser sur les rangs que M. I. S. Doze et M. H. Milton Martin. Le dépouillement du scrutin révéla que M. I. S. Doze avait recueilli 102 votes et M. Martin 64. M. Doze fut donc déclaré le candidat élu de la convention.

M. Perry G. Davies

Jeudi dernier, les conservateurs ont choisi M. Percy G. Davies, B.A., LL.B., de Clyde, comme candidat dans la prochaine élection d'Athabasca. M. Davies fut déclaré élu après une lutte très vive contre dix adversaires. Ce ne fut qu'après le dépouillement du septième scrutin que la victoire fut concédée à M. Davies.

Les fermiers-unis

Les fermiers-unis tiendront, le 11 février, leur convention où se fera le choix du candidat qui portera leur drapeau pendant la prochaine élection d'Athabasca qui aura lieu lundi le 21 mars.

Les délégués se réuniront à Edmonton, dans le "Labor Hall" à 2 h. 30 de l'après-midi.

Trois candidats

Comme candidats probables, on mentionne les noms de M. D. F. Kellner, ancien député d'Athabasca, M. Louis Normandeau et Mme A. H. Warr, présidente des U.F.W.A.

Le Congrès de l'A.C.F.A. remporte un grand succès

Le congrès s'est ouvert en présence d'un grand nombre de délégués.—Discours de bienvenue du Dr J. L. Petitclerc.—Messe du congrès célébrée par S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I.,—Rapport du trésorier général.—Travaux sur l'Action sociale catholique et sur l'A.C.J.C.—Tout un avant-midi est consacré aux problèmes de l'agriculture et de la colonisation.—Résolutions adoptées par le congrès.—Elections des membres du nouvel exécutif.—Séance solennelle à l'Ecole Séparée.—Magnifiques allocutions de S. E. le lieutenant gouverneur, de Mgr l'archevêque, du premier ministre, du président de l'Université, de S. E. Mgr Guy, O.M.I., etc.

Mercredi soir

Séance d'ouverture

Le sixième congrès de l'A.C.F.A. s'est ouvert mercredi, à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception.

En dépit de la température extrêmement froide qui se faisait sentir au dehors et qui alla toujours s'accentuant pendant le congrès, les délégués des cercles locaux de l'A.C.F.A., les visiteurs et les amis de la cause religieuse et nationale des Canadiens français de l'Alberta, arrivèrent nombreux.

M. l'abbé R. Ketchen

M. l'abbé Roméo Ketchen, l'actif curé de la paroisse canadienne française de l'Immaculée Conception, souhaita la plus cordiale bienvenue aux congressistes qui lui faisaient l'honneur d'avoir choisi sa salle paroissiale pour y tenir leurs réunions.

En mon nom, dit-il, et au nom des paroissiens de l'Immaculée Conception, je suis très heureux de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Les délibérations qui se feront au cours de ce congrès seront, je l'espère, un moyen excellent de faire intimement l'union des Canadiens français de cette province. Un congrès, c'est en quelque sorte, une retraite nationale. Faisons la consciencieusement. C'est ce à quoi nous arriverons, si nous laissons dans le vestibule de cette salle les ambitions personnelles pour ne travailler ensemble que dans les intérêts de la cause canadienne française.

En terminant, M. l'abbé Ketchen prie la Sainte Vierge de nous protéger et de bénir ce congrès.

Discours de bienvenue du Dr J.-L. Petitclerc

M. Le Dr J.-L. Petitclerc se lève au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. D'une voix visiblement émue, il adresse, en sa qualité de président général de l'A.C.F.A., de chaleureuses paroles de bienvenue. Nos espoirs ne nous avaient pas permis de voir ici ce soir des personnes venues de partout, dit M. Petitclerc. Et c'est en plein mois de janvier, malgré la morsure d'un froid très vif, que tous ceux qui sont présents dans cette salle sont venus des quatre points cardinaux de la province et même de l'extérieur de l'Alberta. Et cela prouve que l'esprit national est encore vivant au milieu de vous.

Notre survivance

C'est tout de suite et non pas demain que nous devons nous occuper de notre survivance. M. le docteur J. L. Petitclerc se dit heureux de constater que le congrès se tiendra dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception et qu'il a été placé sous la protection de la Sainte Vierge. Ici, il est juste de rappeler, dit-il, que nous commes catholiques, parce que, quoique l'on en pense en certains milieux, Canadien français est synonyme de catholique.

Notre langue et notre foi

Aujourd'hui, déclare-t-il, la religion n'est pas immédiatement menacée. Mais on ne peut en dire autant de la langue. Souvenons-nous toujours qu'en travaillant au salut de notre langue nous sauverons aussi notre foi catholique.

Or l'A.C.F.A. a été fondée pour sauver la langue des Canadiens français et partant sa foi.

On ne peut complètement transformer un Canadien français en un anglais, parce qu'il ne peut renier tout le glorieux passé des ancêtres qui sommeille dans son âme.

Sachons nous faire respecter

Il se trouve des gens qui ont un état d'esprit tel qu'ils admirent les gens qui s'affirment, qui ont le courage de leurs convictions, qui savent qu'en vertu de leurs droits naturels et acquis, ils sont chez eux en terre albertaine. Les anglais ne nous respecteront qu'en autant que nous serons assez courageux pour nous faire respecter.

M. le Dr Petitclerc signale ensuite la présence des deux premiers présidents de l'Association, présence qui équivaut à un gage de succès.

Le congrès est une revue des activités de l'A.C.F.A.

Ce congrès sera une excellente occasion de faire la revue des activités de l'exécutif de l'A.C.F.A. durant la dernière année.

L'exécutif a veillé sur les intérêts des Canadiens français de cette province. Les membres qui l'ont composé sont animés d'une espérance en l'avenir qui parait inébranlable. Il importe de mentionner les sacrifices qu'ils ont tous accomplis dans l'unique but de travailler à la défense des intérêts des Canadiens français de l'Alberta. Plusieurs d'entre eux sont parfois venus de très loin pour assister à des assemblées où de très graves questions devaient être discutées et réglées. L'Association vivra parce que l'on ne manquera jamais de trouver à sa base les solides fondations édifiées par les sacrifices tant personnels que collectifs.

Le français au radio

M. Petitclerc fait ensuite connaitre un bon moyen de diffusion de la langue française parmi nos concitoyens anglais. C'est celui de la radiodiffusion des concerts bi-mensuels français de l'A.C.F.A. au poste CJCA d'Edmonton. Grâce à la courtoisie de monsieur le directeur du poste CJCA, ces concerts français inaugurés l'année dernière sont continués cette année. Il est regrettable que les Canadiens français ne manifestent pas assez hautement leur appréciation. Il semble que l'on se soucie peu d'écrire une lettre d'appréciation ou de remerciement au poste CJCA. L'on pourrait dire la même chose des concerts français irradiés du poste CKUA, Université de l'Alberta.

Deux épreuves

M. Le Dr Petitclerc fait remarquer que nous avons été douloureusement frappés par la perte de notre sénateur de langue française qui a été remplacé par un Irlandais. Notre clergé n'a pas été épargné. La mort a fauché l'un de ses prêtres les plus dévoués à la cause religieuse et nationale de ses compatriotes. Il sera vraisemblablement remplacé par un prêtre irlandais. Ces remarques sont faites, dit M. Petitclerc, afin que mieux avertis, nous nous tenions sur nos gardes, nous soyons prudents et vigilants.

Le secret de notre force

Unissons-nous. C'est là ce qui fera notre force. L'intérêt que nous devons apporter aux causes qui nous sont chères, voilà ce qui compte, voilà ce qui doit s'imposer à l'attention de tous.

Le projet d'union des trois provinces

L'année dernière, des rumeurs de sécession avaient cours dans les trois provinces des Prairies. On se rappelle que le congrès s'était énergiquement prononcé contre toute idée de sécession. Cette année, d'autres rumeurs relatives à un projet d'union des trois provinces circulent depuis quelques semaines. Il serait sage, déclare M. Petitclerc, que le congrès émette le voeu que si les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan ne peuvent agir seuls, qu'ils passent le manche à d'autres. Nous n'avons rien à gagner d'une pareille solution si ce n'est que nous aurons à payer leurs dettes. Cette union des trois provinces serait la preuve d'un défaitisme de mauvais aloi. On le prêche parce que l'on croit que la crise financière actuelle durera toujours.

L'élection du nouvel exécutif

M. le Dr Petitclerc termine en demandant aux délégués de considérer comme un grave devoir l'élection des membres du nouvel exécutif. Choisissez des gens capables de diriger l'Association dans la vraie voie, des gens dont le catholicisme intégral et la fierté canadienne française ne peuvent être mis en doute.

Programme musical

Grâce à l'amabilité de Mlle Gertrude Baril, un magnifique programme musical fut donné au cours de cette soirée. Mlle Gertrude Baril joua d'abord, au piano, de nombreuses mélodies d'une inspiration toute canadienne. On eut aussi le plaisir d'entendre Mlle Zulma Rogier accompagnée au piano par Mlle Eva Atwool dans un répertoire de chansons françaises soigneusement choisies et interprétées avec beaucoup de sentiment. M. Louis Normandeau contribua aussi pour une bonne part à ce programme musical. Tous ces artistes méritent les plus sincères félicitations.

Cablogramme

Quelques minutes avant l'issue de cette soirée, il fut proposé par M. J. P. Desrochers, membre du cercle de l'Immaculée Conception, appuyé par M. Joseph Julien, président du cercle de Saint-Joachim qu'un cablogramme sollicitant une bénédiction apostolique soit envoyé par le congrès à Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Jeudi, le 28 janvier

Messe à l'église de l'Immaculée Conception

La messe du Congrès jeudi matin dans l'église de l'Immaculée Conception fut célébrée par S. E. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard. Après la messe à laquelle assistait un grand nombre de visiteurs et de délégués, M. l'abbé Ketchen remercia S. E. Mgr Guy d'avoir bien voulu célébrer la messe pour les délégués et remercia S. E. Mgr l'archevêque de cette nouvelle marque d'estime qu'il donnait envers les Canadiens français en se rendant pour leur adresser la parole.

Son Excellence alors prit la parole. Il remercia S. E. Mgr Guy d'être venu célébrer la messe. Il assura les délégués du plaisir qu'il éprouvait à être présent à cette messe pour pouvoir souhaiter la bienvenue aux délégués Il félicita le président et les autres membres de l'exécutif du travail fait durant l'année qui vient de se terminer et les encouragea à continuer dans l'oeuvre admirable qu'ils accomplissaient pour les Canadiens de cette province.

Les membres de la chorale de l'Immaculée Conception chantèrent des cantiques durant la messe.

Après la messe M. l'abbé Ketchen recevait à déjeuner leurs Excellences Mgr H. J. O'Leary et Mgr J. Guy, O. M.I., R. P. Béliveau, S.J., Dr J. L. Petitclerc, M. M. Lavallée, M. P. E. Poirier M. U. Baudry.

Message de l'A.C.F.A. au Délégué Apostolique

Le Congrès de l'A.C.F.A. a envoyé le message suivant à Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada:

L'Association canadienne française de l'Alberta réunie en Congrès annuel déclare inébranlable attachement au Saint-Siège et sollicite humblement bénédiction apostolique.

J.-L. PETITCLERC, M.D.,
Président général de l'A.C.F.A.

* * *

Réponse du Délégué Apostolique

La réponse à ce message se lit comme suit:

Président de l'A.C.F.A.
Edmonton, Alta.
Remercie et envoie de tout coeur bénédictions apostoliques.

ANDREA CASSULO.

LE NOUVEL EXECUTIF DE L'A.C.F.A.

M. J.-L. PETITCLERC, M. D.
Président général

M. L.-O. Beauchemin, M.D. — 1er vice-président
M. J. O. Pilon — 2ème vice-président

MEMBRES DE L'EXECUTIF

M. Hector Allard — Professeur à l'Université
M. Jérôme Lambert — Picardville
M. Léo Belhumeur — Calder
M. Arthur Lamoureux — Lamoureux
M. François Coulombe — Legal
M. Lucien Maynard — Cluny
S. H. le juge Lucien Dubuc — Saint-Joachim
M. H. E. Patenaude — Saint-Joachim
M. Auguste Forget — Morinville
Mtre P.-E. Poirier — Saint-Joachim
M. Jos. H. Julien — Saint-Joachim
M. J. N. Vallée — Bonnyville

Font aussi partie de l'Exécutif, les chefs des comités régionaux, un représentant du Collège des Jésuites, un représentant du Juniorat Saint-Jean, deux membres du clergé de langue française en dehors de la ville d'Edmonton, et M. Maurice Lavallée, rédacteur de l'organe officiel de l'Association.

Les membres du clergé actuellement désignés sont: M. l'abbé Roméo Ketchen, curé de l'Immaculée Conception; le R. P. Armand Boucher, O.M.I., curé de Saint-Joachim; M. l'abbé Jean-Léon Roy, curé de Donnelly; M. l'abbé Benoît Marchand, curé de Picardville.

Séance de l'avant-midi

Election du comité des nominations

Immédiatement après l'ouverture de la séance, on procéda à l'élection de la commission des nominations. En vertu d'un article de la constitution de l'A.C.F.A., deux membres de l'Exécutif et trois délégués du congrès furent choisis. Ce furent: M. l'abbé Roy, curé de Donnelly, et M. Léo Belhumeur, membres de l'exécutif; M. P. Laurendeau de Calgary, M. J. P. Desrochers d'Edmonton et M. Demers de Falher.

Comité des résolutions

On procéda ensuite à l'élection du comité des résolutions, composé de sept membres. Furent élus sur ce comité: le R. P. Joseph Béliveau, S.J., le R. P. Tessier, O.M.I., le R. P. S. Lajoie, O.M.I., M. J. A. Maynard, M. Beaudry, de Saint-Paul, et M. N. Vallée de Bonnyville.

Rapport financier

En l'absence de M. H. E. Patenaude, trésorier général de l'A.C.F.A., M. P. E. Poirier, membre du comité des finances, fit la lecture du rapport financier de l'année fiscale janvier-décembre 1931.

Au cours de la lecture, de nombreuses questions furent posées à M. Poirier par les délégués, désireux d'exprimer leurs desiderata et ceux de leur cercle au sujet de l'objectif fixé à chacun des cercles par le comité des finances.

Afin de fixer l'objectif des cercles sur une base plus équitable, il fut proposé de faire le recensement des Canadiens français dans les paroisses où se trouve un cercle. Ce serait, croit-on, le moyen le plus juste de fixer un objectif capable d'être atteint par les cercles.

La discussion du rapport financier dura jusqu'à l'heure du diner.

Les délégués furent alors invités à se rendre à Edmonton-sud où les attendait un dîner d'un genre spécial.

Après-midi

La séance de l'après-midi fut entièrement consacrée à l'audition du rapport du secrétaire général, du comité du concours de français et du comité de l'agriculture.

Rapport du secrétaire général

M. Ubalde Baudry, secrétaire général, fit la lecture d'un volumineux rapport où il raconta les nombreuses activités de l'A.C.F.A. pendant l'année écoulée. Nous publierons plus tard le rapport de M. Baudry.

L'adoption du rapport fut proposée par un ancien secrétaire général, M. Edouard Gariépy, avocat à Edmonton.

Rapport du comité du concours de français

Le R. P. Routhier, O.M.I., membre du comité du concours de français lut le rapport relatif au concours de français. Ce rapport, très détaillé, a souligné l'importance que l'on doit attacher à la tenue annuelle des concours de français, à l'influence profonde qu'ils peuvent exercer dans l'âme des jeunes au point de vue national. Ce rapport, comme celui du secrétaire général sera publié dans un prochain numéro du journal.

Rapport du comité de l'agriculture

M. Arthur Lamoureux, au nom des membres du comité de l'agriculture, fit la lecture des activités accomplies par ce comité en faveur de la classe agricole canadienne française de cette province.

(Suite à la page 4)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

SAINT VINCENT MARTYR

Meilleure copie d'un concours français de l'école Saint-Vincent dirigée par les Soeurs de l'Assomption

Saint Vincent martyr naquit à Saragosse en Espagne, vers l'an 281. Sa famille qui appartenait à la haute noblesse était l'une des plus illustres de cette ville.

Dès son jeune âge, il fut placé sous la direction de l'évêque de Saragosse; Mgr Valère. Ce dernier mit tout en son pouvoir pour lui donner une piété solide, l'instruire de sa religion et lui enseigner les sciences. Il le fit bientôt, grâce à sa grande intelligence, diacre de son église. Il lui permit de prêcher. Le nouveau prédicateur mit tant d'éloquence dans ses sermons qu'il toucha, non seulement le coeur des fidèles, mais convertit plusieurs païens.

A la fin de l'année 303, les empereurs romains, Dioclétien et Maximien commencèrent à persécuter les chrétients. Dacien, gouverneur de la province de Tarragonne, voulant montrer son grand zèle auprès des persécuteurs, fit arrêter tout de suite les deux plus grands héros du Christ: Valère et Vincent. Il commanda qu'on les amenât enchaînés et à pied jusqu'à Valence, croyant que la grande distance, la faim et la soif pourraient les faire renoncer à leur foi au christianisme.

Lorsqu'ils furent au château, Dacien pensa que la douceur et les flatteries pouvaient être le seul moyen de les convaincre. Il dit à Valère: "Ton grand âge et tes infirmités demandent un repos complet et une heureuse vieillesse. Renonce à ton Dieu et par ce moyen tu trouveras le bonheur." "Vous", dit-il à Vincent, "jeune homme, joli, intelligent et éloquent comme vous l'êtes, vous n'irez pas faire la honte de votre famille en vous adressant à ce Dieu des chrétiens. Suivez, mon fils, la voie de vos pères. Vous, à la fleur de l'âge, la fortune vous favorisera si vous consentez à renoncer à Jésus-Christ et vous échapperez à une mort honteuse et terrible."

Valère, à cause de son grand âge, dit à Vincent de répondre."Monsieur," dit-il, "vous ne nous ferez pas abandonner notre religion. Usez des menaces, accordez-nous des plaisirs, donnez-nous des richesses, rien au monde ne pourra nous faire renier notre foi. Apprenez que notre plus grand bonheur serait de mourir pour notre Christ."

Dacien, considérant ces paroles comme une insulte, leur dit: "Vous offrirez de l'encens à nos dieux ou vous mourrez." Il fit exiler Valère. Sa colère et sa haine retomba sur le pauvre Vincent.

Il commanda d'employer les moyens les plus atroces, les plus terribles, les plus cruels pour faire souffrir cet homme innocent. On s'empara de lui, on l'attacha à un chevalet où on lui tira tellement les bras et les pieds que les membres tout disloqués ne furent retenus que par les nerfs. Voyant Vincent se moquer d'eux les bourreaux saisissent alors des ongles de fer avec lesquels on lui déchira tellement la peau que les côtes vinrent à paraître et le sang couvrit tout son corps. Le tyran, voyant son martyr bien paisible ne verser aucune larme, ne pousser aucun cri, laissa refroidir ses plaies et recommença l'opération si cruellement, cette fois encore, que sa chair tomba par morceaux et les entrailles paraissaient à la surface. Ce n'était plus l'homme joli d'autrefois mais un squelette ne vivant que par un miracle du Tout Puissant. Dacien, en colère et la rage au coeur, voyant Vincent calme au milieu de toutes ses cruautés, commanda qu'on le mit sur une grille avec des pointes de fer et qu'on le déposât sur un brasier ardent. On attisait le feu, en faisant rougir les lames de fer que l'on mettait sur son corps déchiré et pour augmenter ses tourments, on jetait du sel sur ses plaies vives et sanglantes.

Cruauté inouïe mais vaine! Vincent, soutenu par Dieu son Père, resta calme. Pas une larme, pas un cri. Sa figure était souriante et, les yeux fixés vers le ciel, il priait Celui qui lui donnait la force de souffrir courageusement pour son amour.

C'en était trop. Dacien n'y tient plus et, voyant le peuple admirer Vincent, il commanda de l'enlever de là et de le précipiter au fond d'un noir cachot où se trouvait un amas de pot cassés.

Oh! miracle! prodige! Dieu n'abandonna pas son serviteur. Dans une prison si sombre, une lumière céleste vint éclairer ce lieu obscur, un parfum embaumait cette asile, des anges descendirent du ciel et chantèrent avec le Saint des cantiques d'actions de grâce. Les plaies de Vincent se fermèrent et quelques jours à peine s'étaient-ils écoulés qu'elles furent complètement guéries.

Les gardes et le geôlier à la vue d'un tel spectacle se convertirent au christianisme. Dacien, informé de cette nouvelle, ne put se contenir. Dégoûté de le voir et le coeur plein de rage, il ordonna de le placer sur un lit moëlleux et de l'exposer au public. Les chrétiens, ayant appris ce qui s'était passé, accoururent en grand nombre voir leur frère martyr. Mais à peine se trouva-t-il dans cette position qu'il rendit sa belle âme à Dieu. C'était le 22 janvier de l'an 304 qu'il alla recevoir la récompense de tous ses sacrifices et des tortures endurés pour sa foi en Jésus-Christ.

Le tyran, découragé et honteux, commanda de jeter son corps aux bêtes féroces, mais par une permission du ciel un corbeau vint le garder. Dacien, hors de lui-même, le fit précipiter à la mer, mais Dieu continua toujours à veiller sur son serviteur fidèle, ne permit pas que son corps fut dévoré par les énormes poissons. Il le ramena au rivage et là, il fut secrètement recueilli par des chrétiens qui l'enterrèrent hors des murs de Valence.

A l'endroit même où repose ses restes mortels, on érigea en l'honneur du Saint l'une des plus belles églises que l'on voit en Espagne.

Yvette ST-ARNAULD.

L'amitié

Quand deux âmes d'amis, faites de même image,
Au hasard d'un chemin se rencontre un jour;
Quand à leur même espoir répond un même amour,
Vont-elles posséder le bonheur en partage?
Non! Car l'illusion—ressentie à tout âge!
Le semblant de bonheur, perdu dans dans ce séjour,
Voient leurs impressions s'effacer, tour à tour
Du livre d'infini dont nous cherchons la page!

L'âme veut le bonheur et non pas son reflet,
Un bonheur qui lui donne un repos plus complet
Que ne viendront troubler le hasard et le doute

Et pour goûter un jour cette félicité,
Se tournant vers Celui qui, seul, connaît la route,
L'âme attend sa compagne et veut l'éternité.

L'amitié (réponse)

Nos âmes, Cher ami, faites de même image,
Au hasard d'un chemin se croisèrent un jour
Vibrant d'un même espoir, aimant d'un même amour,
Désireuses d'avoir le bonheur en partage.
Aussi l'illusion, compagne de notre âge,
Le facile bonheur qu'on trouve en ce séjour
Voient leurs impressions s'effacer tour à tour
Du livre de l'infini, dont nous savons la page!

Car voulant ce bonheur à l'éternel reflet
Qui seul peut nous donner l'apaisement complet
Nous chassons loin de nous le hasard et le doute
Et c'est pour posséder cette félicité
Que nous tournant vers Dieu nous demandons la route.
Où nous cheminons vers notre éternité.

A. B.

UN ROBINSON CRUSOE sous l'habit franciscain

Traduit de l'allemand par le R. P. Adalbert Lagacé, franciscain

Spécial à la Survivance

(suite)

Le récif

Selon nos calculs, l'île du frère devait être située entre le dixième et le vingtième degré de latitude sud, dans la direction de l'île de l'Ascension, près de l'île Sainte-Hélène.

Il n'y avait donc, pour le frère aucun espoir. Les navires, loin d'aborder cet îlot tâcheraient de l'éviter avec beaucoup de précautions sous peine d'un naufrage certain.

Toutes les aventures de ce Robinson, à la fois authentique et légendaire, dont nous avons lu le récit autrefois, et qui firent battre nos coeurs bien fort, tout en ornant notre imagination de charmants tableaux, ne répugnent pas à la réalité. Nous pouvons bien admirer cet homme, qui, bien que privé de toute société, de tout secours de ses semblables, pouvait cependant mener une vie tranquille et facile, pourvoir sans trop de difficultés à lui seul et se faire un royaume prospère; mais quelle distance infinie entre son état et celui du fr. Pierre, tout nu et sur un rocher chauve, brûle sous le soleil ardent de l'Afrique. N'avoir rien, absolument rien, si ce n'est une piété et un coeur plein de renoncement et de confiance en Dieu, cela est à la fois quelque chose d'horrible et de sublime! Et quelle énergie, quelle résolution, quelle égalité d'humeur en ce religieux, tourmenté par le caprice des tempêtes et par la fatigue!

"La question la plus urgente pour moi," continue-t-il, "était de savoir comment je ferais pour conserver ma vie. Ma faiblesse était si grande que je ne pouvais me tenir debout qu'au prix de grands efforts. Je me trainais ici et là, dans mon triste royaume et je me blessais les mains et les genoux sur les arêtes vives du rocher. J'espérais toujours trouver une herbe pour me nourrir. Mais, non. Je ne trouvais rien ,absolument rien! Je m'épuisais et m'affaiblissais sans cesse. Je perdis souvent connaissance. Alors je m'étendais à terre et j'appuyais ma tête fiévreuse contre la pierre rude et brûlante, pour me reposer. Mon épuisement me faisait tomber dans l'état de folie. Je n'avais rien mangé depuis sept jours."

Chapitre huitième

Comment le fr. Pierre se procure de la nourriture.—Ses occupations sur l'écueil.—Un rayon d'espérance. —Désillusion.

Nous avons hésité longtemps à faire le récit exact des événements qui vont suivre. Ils sont si terrifiants que nous craignions d'exciter le dégoût et l'horreur des lecteurs. Mais nous allons laisser parler le frère lui-même en traduisant sa sixième lettre.

"Lorsque je revins à mes sens, je remarquai quelque chose, que je ne pouvais pas distinguer exactement et qui était ballotté par les vagues. Cet objet, finalement fut rejeté sur le récif. Je descendit sur la côte en autant que me le permettait ma lassitude et je vis que c'était le cadavre d'un naufragé à la figure horriblement bouffie et toute la masse tombant en putréfaction. Evidemment ce corps était plus digne de la pâture des poissons et des vers que de la nourriture de l'homme. Mais alors je compris la dure vérité du proverbe: "La faim est plus tranchante que l'épée."

"L'instinct de ma propre conservation fit taire toutes mes répugnances. Je m'apprêtai à tirer à moi le corps à demi immergé pour le dévorer.

"Tout d'abord je cherchai les poches du noyé. Il n'avait sur lui qu'un couteau, une boîte de fer-blanc et un petit psautier en anglais. Ses habits tombaient en lambeaux. Je les lui ôtai et je le saisis par les cheveux pour lui couper la tête, car malgré ma faim de loup, je n'avais pu encore manger de ce cadavre à la vue de cette figure si contrefaite.

"Mais j'interrompis sur le champ mon action. La pensée me vint, ainsi qu'un coup de tonnerre, que ce serait certainement un péché de goûter à la chair humaine. Troublé et triste je promenai mes regards autour de moi et voici que les vagues poussaient un autre corps encore plus gros et le jetèrent avec violence sur l'écueil. C'était un énorme poisson, tombant depuis longtemps en putréfaction et corrompant l'atmosphère de ses émanations malsaines et insupportables. Ma faim cependant l'emporta sur mon dégoût et avec empressement je découpai avec le couteau du naufragé un gros morceau sur le dos du monstre marin, puis me bouchant les narrines, par mesure de prudence, avec du papier du petit livre, trouvé, je mangeai ce mets rebutant avec volupté. Au cours de la journée je mangeai ainsi cinq fois de ce poisson en remerciant Dieu de son admirable sollicitude.

Ses occupations sur l'écueil

Lorsque je me sentis quelque peu réconforté, je commençai à dépecer ce poisson, environ deux heures avant le coucher du soleil. Il me fut impossible de terminer, car le monstre mesurait 16 pieds de long et avait l'épaisseur d'un tonneau de bière.

La nuit me surprit dans cette occupation. J'attachai le poisson à mon radeau échoué sur une saillie du récif. Ensuite je jetai à la mer le cadavre de l'Anglais et je me mis au repos.

Le jour suivant je terminai le dépeçage du poisson. Dans ses entrailles je trouvai deux balles. Il aura sans doute été tué par l'équipage d'un vaisseau.

Lorsque tout fut terminé, j'allai porter les morceaux sur le sommet du rocher pour les cuire au soleil.

Maintenant, j'avais de la nourriture en abondance, je possédais bien, sans exagération de 500 à 600 livres de poisson.

La boite du naufragé anglais me fut d'une grande utilité, je m'en servis comme vase à boire, lorsque la soif m'obligeait de boire cette eau stagnante dont j'ai déjà parlé. A la vérité son goût était encore plus rebutant que sa mauvaise apparence et sa senteur. Mais au moins, elle étanchait mieux la soif que l'eau de mer.

Le vingt-deuxième jour de mon séjour sur l'îlot, il commença de pleuvoir. Dès que les premiers brins tombèrent je me hâtai vers la citerne, je la vidai de son eau empoisonnée avec ma boite de fer-blanc.

C'est ainsi que je pus dans la suite me désaltérer avec de l'eau fraîche. Je nettoyais le réservoir avant chaque pluie.

Avec le temps, je pris des forces. Il me vint alors à l'idée de monter sur le rocher, les pièces de bois que j'avais sauvées du naufrage, afin de me faire un abri. Ce fut pour moi un travail ardu, car les plus petites poutres avaient une longueur de six pieds, une largeur de dix pouces et une épaisseur de six pouces. Je pris trois de celles-ci pour couvrir la citerne. Ce couvercle me servait en même temps de lit. Je disposai les autres pièces de bois en forme de tente.Ainsi avais-je un protecteur contre le soleil de feu—nécessité urgente pour moi qui n'avais aucune pièce d'étoffe sur le dos contre cette chaleur tropicale.

Puisque ma provision d'eau n'était plus exposée à l'air libre et à la chaleur elle conserva sa fraîcheur et ne se corrompit pas de sitôt.

Je remarquai, une fois, que le phénomène du flux et du reflux déposait souvent de la poissonnaille dans les crevasses de mon rocher et entre les écueils. Depuis cette constatation, j'allai tous les matins à cette pêche originale et je reçus de Dieu ma nourriture quotidienne."

Ennui démoralisant et insupportable

Depuis lors le fr. Pierre n'eut plus d'occupation. Une telle vie lui pesa beaucoup et l'ennui lui devint de jour en jour de plus en plus insupportable. Enserré dans un espace si restreint, il était encore moins libre et plus isolé qu'un détenu au fond d'une prison. A quoi aurait-il pu s'employer?

Sur son rocher dénudé, il ne croissait absolument rien et l'on ne pouvait non plus cultiver quelque chose. Et même sa promenade se trouvait réduite à vingt pas. Jour et nuit il voyait toujours la même chose: l'océan dans toute son immensité et sa monotonie, une solitude sans borne comme le désert mais sans son effrayante tranquillité.

Le mugissement des vagues se ruant sur la roche, le bruit causé par le brisement des flots sur les écueils environnants, et de la marée montante, assourdissait sans interruption son oreille et l'éternel va-et-vient, la perpétuelle crue et baisse des eaux, l'ondulation de l'immense masse liquide fatiguaient sa vue, et lui donnaient le vertige.

(A suivre)

En servitude

Moi, chrétien catholique de France, vieux en France comme les chênes et enraciné comme eux, fils de la sueur qui arrose la vigne et le blé, fils de la race qui n'a cessé de donner des laboureurs, des soldats et des prêtres sans rien demander que le travail, l'Eucharistie et le sommeil à l'ombre de la croix, moi, enfin, fidèle à toute la tradition et à tout le coeur de ma vieille patrie, plein de bonne fierté et de bonne gloire, voici mon intolérable affront qui me fait rougir, non plus à la joue, mais dans l'âme: je suis constitué, déconstitué, gouverné, régitaillé par des vagabonds d'esprit et de moeurs, qui ne sont ni chrétiens, ni catholiques, c'est-à-dire, par le fait, qui ne sont pas Français; ces gens-là sont venus des pays d'hérésie, des juiveries errantes, des lieux pires encore; les uns n'ont pas reçu le baptême, les autres l'ont gratté de leur front.

Ils me gouvernent, ils sont mes maîtres, ils ont le pied et la main sur ma vie, ils me font sentir l'insolence de leur domination jusque dans cette église, le sanctuaire de la patrie, où ils n'entrent jamais.

Sur le seuil, ils insultent mon prêtre, ils viendront l'arracher de l'autel quand il leur plaira; je suis conquis, je suis sujet de l'hérétique, du Juif, de l'athée et d'un composé de toutes espèces.

Est-ce que ça durera toujours?

Louis VEUILLOT.

Soyons discrètes

"Le secret que l'on porte en soi est comme un oiseau en cage. Si l'on ouvre la porte, il prend son essor et il est impossible de savoir où il ira se poser."

Que de secrets échappés de leurs cages volent à travers le monde, et que les gens ont à souffrir de ces regrettables migrations!

Le secret gardé est à soi, le secret confié est à tous.

Il y a pourtant le dicton qui prétend qu'un secret à deux est le secret des dieux. . . Il s'agit là, évidemment de la rare et précieuse discrétion des confidents.

On est tellement tenté parfois de décharger son coeur du poids trop lourd d'un secret! Mais il y a bien peu de confidents qui soient dignes de ce nom.

Et cela, parce que rien n'est plus rare qu'un être qui sache se taire! Hommes et femmes logent à la même enseigne là-dessus; ayant promis la plus entière discrétion à celui qui a eu confidence en lui le confident dit à son tour, ce secret, en exigeant la promesse d'un silence qu'il n'a pu observer lui-même. Et voilà le secret qui fait son tour du monde! Il chemine d'une intimité à l'autre, au travers des promesses les plus solennelles, il ira loin, on ne sait pas jusqu'où il ira, portant avec lui un danger pour la réputation, la sécurité, ou le bonheur du premier malheureux qui eut confiance en son ami.

Le propriétaire d'un secret a seul le droit d'en disposer; celui qui en est le dépositaire ne peut, sans trahir, le communiquer à qui que ce soit.

Il y a plus, le secret surpris ou deviné ne nous appartient pas non plus: le déclarer est contre l'honneur et la loyauté.

Les personnes qui invoquent les grands mots de vertu et de devoir pour révéler le secret qu'elles ont surpris, mettent la vertu en bien mauvaise posture en l'obligeant à couvrir une vilaine action, et les cas ou la divulgation d'un secret est un bienfait sont si rares qu'il vaut autant n'en pas parler ici.

Etre discret est plus qu'une qualité; c'est une vertu que nous devrions cultiver chez les enfants. Le contraire arrive et nous encourageons leurs bavardages et leurs critiques par nos questions curieuses.

Le silence est une force. Je connais des êtres qui le pratiquent comme un art. Leur habitude du silence les met à l'abri de toute intrusion et leur assure une liberté incomparable.

Ils ont appris que chaque mot de trop peut devenir pour eux une source de tracas et ils se gardent bien d'en proférer qui puissent compromettre leur tranquillité.

Dans leurs affaires comme dans leur vie privée, ils savent évaluer exactement la portée de leurs discours et ils ne se livrent jamais.

Trois choses

Trois choses pour lesquelles on doit combattre: la religion, la patrie et le foyer.

Trois choses qu'il faut savoir gouverner; sa langue, son caractère et sa conduite.

Trois choses auxquelles on doit penser: la vie, la mort et l'éternité.

Trois choses que l'on doit aimer: le courage, la politesse et l'honneur.

Trois choses que l'on doit mépriser: la cruauté, l'arrogance et l'ingratitude.

Trois choses qui doivent nous plaire: la franchise, la liberté et la beauté.

Trois choses que l'on doit désirer: la santé, des amis et un esprit joyeux.

Trois choses que l'on doit éviter: la paresse, la calomnie et la flatterie.

Trois choses que l'on doit admirer: l'intelligence, la dignité et la grâce.

Trois choses auxquelles il faut s'attacher: ses parents, son travail et son devoir.

Du tac au tac

Il y a quelques mois, le sénateur Borah, président de la commission des affaires extérieures du Congrès se rencontrait, dans une cérémonie, avec le général Pershing.

Les deux hommes arrivèrent à parler de la France et le sénateur Borah, solennel à son habitude, dit au général:

—Vous qui avez beaucoup d'amis en France, pourquoi ne leur demandez-vous pas de s'employer à ce que soit effacées les tristes conséquences du traité de Versailles?

Alors, le général Pershing, du tac au tac, répondit:

—Vous avez beaucoup d'amis en Allemagne, pourquoi ne leur demandez-vous pas de s'employer à ce que soient effacées les tristes conséquences de l'invasion de la Belgique et de la France en 1914?

On assure que le sénateur Borah ne poursuivit pas l'entretien plus avant.

Le client exigeant

—Je voudrais un mouchoir.
—Bien, monsieur.
—. . . un seul, n'est-ce pas?
—Si vous voulez, monsieur.
—. . . seulement. . . je voudrais l'essayer!

COMMENT L'ON PARLE QUAND ON NE SAIT PAS

La raison des appels à notre charité.—Les trésors du dévouement

Combien de chrétiens, catholiques pratiquants, font retentir les échos de leur indignation dès qu'on fait appel à leur charité; ils se lamentent: "Les Pères et les Soeurs, ça ne fait que quêter!" Pour employer leur langage, je dirai: "Ça ne fait-il vraiment que quêter? Je crois plutôt que ça sait bien davantage s'occuper des malheureux, secourir les pauvres, soigner les malades, assister et consoler les mourants".

Quand ils quêtent, est-ce pour eux ou pour venir en aide à leurs protégés, nourrir leurs orphelins, soigner leurs patients indigents?

Si les Soeurs n'avaient qu'elles à pouvoir vous n'en verriez pas passer de maison en maison, la figure souriante mais le coeur bien lourd parfois de tous les refus et affronts essuyés ça et là. Ce n'est pas si amusant de solliciter et, si c'était pour elles, il est tout probable qu'elles préféreraient se priver.

Si les Pères n'avaient pas toute une race à sauver en lui donnant l'éducation supérieure chrétienne et nationale nécessaire, ils ne s'adresseraient certainement pas au public.

Si tous ces coeurs généreux ne pensaient qu'à eux-mêmes, ils pourraient probablement se suffire et s'épargner bien des rebuffades en ne demandant rien, mais la charité du Christ les presse, le dévouement est leur loi. Afin de s'y adonner plus entièrement, ils ont quitté leur famille et leur maison pour se vouer à une vie d'obéissance et de charité, assujettis à une règle qui les élève à Dieu en les faisant mourir à eux-mêmes; croyez-vous que c'est pour monnayer leur sacrifice? S'ils avaient cherché l'argent, ils seraient restés dans le monde pour en amasser. La seule récompense qu'ils attendent sur la terre est la possibilité de secourir le plus de malheureux possible. La reconnaissance de leurs protégés, ils l'acceptent quand elle se présente, mais ce n'est pas pour elle qu'ils travaillent, aussi ne se troublent-ils pas quand elle fait défaut et continuent-ils leurs bienfaits aux ingrats eux-mêmes. Une légende veut que la bienfaisance et la reconnaissance soient deux vertus qui se rencontrent si rarement qu'elles sont presque inconnues l'une à l'autre. Il y a là, Dieu merci, un peu d'exagération mais il n'en est pas moins vrai que l'action de grâces se voit plus rarement que les bienfaits. Aussi, leur récompense, religieux et religieuses, l'attendent au ciel car ils travaillent pour Dieu en se dévouant pour ses créatures.

Si on pouvait lire dans le coeur de ceux qui demandent, comme on comprendrait ce que ce sacrifice est pénible et quelle somme de courage et d'amour de Dieu il leur faut pour affronter des indifférents et leur exposer les besoins de leurs orphelins, de leurs vieillards, de leurs pauvres.

Il y a des gens qui disent: "Les Soeurs son riches, elles n'ont besoin de rien, d'ailleurs chez elles, on obtient quelque chose qu'avec de l'argent". Ceux qui tiennent de pareils discours prouvent qu'ils ne connaissent guère les religieuses. Tel hôpital dirigé par elles ne refuse aucun malade, même venant d'autres localités ou de l'étranger et, sur le nombre des patients pauvres des salles publiques, il y en a pour lesquels elles ne reçoivent rien ni du gouvernement ni des municipalités, aussi le déficit à la fin de l'année est-il considérable, et qui paye ce déficit? La communauté elle-même. Pour une institution civique, s'il y a déficit, la ville le comble à la fin de l'exercice financier; mais pour celles des religieuses elle n'accorde aucune aide.

Tel autre hôpital fondé depuis six ou sept ans ne peut boucler son budget sans l'aide de la maison-mère car les patients gratuits y sont trop nombreux. N'ayant pas de place pour tous, on y admet les cas les plus pressants, que le malade soit riche ou pauvre, qu'une municipalité paye ou non pour lui.

De même pour les hospices dont l'octroi est notablement insuffisant qui contribue en grande partie au soutien de ces institutions de bienfaisance? La maison-mère toujours.

Il y a jusqu'aux établissements d'éducation qui exercent aussi la charité et qui ont des charges nombreuses.

En outre, par ce temps de chômage, on ne peut plus compter les repas distribués dans les maisons religieuses, tel couvent n'en donne pas moins d'une centaine quotidiennement.

Et l'on s'étonnera après tout cela que les Soeurs, qui doivent soutenir de leurs deniers tant d'oeuvres, ne puissent faire face à tout sans en appeler parfois au public!

Soyons de ces âmes justes qui apprécient à leur valeur la bonté des Pères et des Soeurs et le soulagement qu'ils apportent à tous les citoyens car si, par exemple, les déficits de leurs universités, de leurs hôpitaux et de leurs hospices devaient être payés à même les deniers publics, les taxes augmenteraient dans une grande proportion. Au lieu de cela, les communautés supportent seules les dettes énormes de construction et d'entretien de leurs bâtisses et l'on peut dire en toute sécurité qu'elles épargnent à nos villes des sommes considérables.

Non contentes du bien qu'elles font par ici et désireuses d'étendre le règne de l'Evangile, plusieurs de nos maisons religieuses envoient des missionnaires parmi les déserts glacés du nord et chez les noirs d'Afrique. Et les frais de ces missions qui seront de longues années sans pouvoir se soutenir elles-mêmes, qui les payera? Encore et toujours la maison-mère.

Venons en aide à l'apôtre dans la mesure de nos moyens et nous partagerons la récompense de l'apôtre; venons en aide à ceux et celles qui instruisent la jeunesse, qui soignent pauvres, orphelins, malades et vieillards, et Dieu admirera et bénira en nous le reflet de leur charité. C'est le moyen d'attirer sur nous la miséricorde divine et de nous assurer une belle place au ciel en effaçant de notre âme les restes du péché, car la charité couvre la multitude des fautes.

La charité fait participer à la vie même de Dieu, Dieu étant charité; elle nous unit au Christ venu sur la terre par charité, c'est-à-dire par amour pour son père et pour nous.

Gilberte SAWYER,
Ottawa.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de février

Intrépide constance des catholiques dans la foi

De l'intrépidité dans la foi, Pie XI, le premier, nous donne le plus bel exemple. Ses fières encycliques, sur la question sociale, l'éducation, le mariage, ont proclamé la vérité à travers le monde, qu'elle dût plaire ou non aux ministres, aux grands, aux révolutionnaires, aux jouisseurs.

Pourquoi faut-il que nous rougissions d'être catholiques! Seule, notre foi a produit des saints. Nous sommes 341,430,000. Malgré toutes les persécutions, les tracasseries, les infamies endurées, notre Roi règne depuis vingt fois cent ans. Notre chère Eglise verra la fin du monde; le Christ nous l'a dit: l'enfer ne prévaudrait pas contre notre mère l'Eglise.

Ayons une foi vive. Demandons-la, franche et noble, pour nos gouvernants, notre peuple, nos éducateurs, nos enfants. Donnons l'exemple. Bataille au respect humain. On nous respectera, si nous nous montrons dignes de l'être, par nos fierté religieuse.

Aimons Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette passion au coeur nous donnera l'héroïsme de ces martyrs—devant qui le Mexique a reculé—tombés, il n'y a pas si longtemps encore, en lançant au monde leur cri de ralliement: "Vive le Christ-Roi!"

Intention Missionnaire

L'extinction du communisme en Chine

Pour le trésor du Saint-Père

Toutes les détresses se tournent vers le Pape, celles de la civilisation aux abois, celles des missions pauvres de tout. Et sur toutes les détresses le Pape lève la main, il bénit, il verse les grâces de Dieu. Jetons nos petites actions dans son grand Trésor; le bon Dieu en centuplera la valeur et le Pape pourra toujours y puiser, toujours lever la main, toujours bénir et sauver.

L'acné

Pour améliorer votre acné, lotionnez-vous le visage chaque soir avec de l'eau bouillie où vous aurez mis fondre une pincée de bicarbonate de soude.

Pressez les points noirs entre les deux index et, ensuite, frictionnez les parties pressées avec un peu d'Eau de Cologne.

Faites tous les matins votre toilette avec de l'eau bien chaude.

Le froid aux pieds

On le combat en frottant les pieds après la toilette quotidienne, avec du sel gris ou bien, si l'on préfère, en les baignant dans l'eau fortement salée. Ce procédé active la circulation. Evitez de porter des bas de laine et des chaussures trop justes.



Le bon vieux temps!

Lorsque j'entends les gens d'âge mûr et les vieillards se lamenter sur les laideurs du temps présent et regretter "le bon vieux temps", le passé si beau. . . dans le souvenir, presque toujours, je demeure sceptique. . .

La parole me revient alors à l'esprit de ce grand'père, très vieux, en visite chez ses petits-enfants: "Je crois, disait-il, que l'on redresse toujours de plus en plus cet escalier: à chacune de mes visites, je le trouve plus dur à monter. Jadis, je l'escaladais en courant; aujourd'hui, son ascension m'essouffle et me fatigue!"

Je demande pardon de mon scepticisme irrévérencieux à ceux qui croient de bonne foi à la grande supériorité morale d'un lointain passé qu'ils regrettent.

Car, sans nier le progrès ou la rétrogradation, je ne puis me résoudre à croire aux changements profonds et rapides de la mentalité générale et des habitudes de vie morale de la société.

Je crois plutôt que beaucoup de contempteurs des temps présents, portant le deuil d'un passé dont ils n'ont retenu que les beautés, ont bien plus changé eux-mêmes que les choses qu'ils regrettent.

Le vieux Ronsard déjà le remarquait:

Le temps s'en va, le temps s'en va, Madame.
Las! non le temps, mais nous nous en allons!

S'il est vrai de dire avec Mme de Staël que deux personnes n'ont jamais regardé le même spectacle ni contemplé le même tableau, "a fortiori" doit-on admettre que des yeux et un esprit de soixante ans ne voient ni ne jugent les choses comme des yeux et un esprit de quinze ans.

Ce n'est pas tant la vie qui change, c'est bien plutôt nous qui changeons, et notre jugement est faux lorsqu'il germe de la comparaison de deux situations établies l'une par des yeux de quinze ans et embellie dans le souvenir, l'autre par ces mêmes yeux à soixante ou soixante-dix ans.

Qu'on me pardonne: mais je ne crois guère au "bon vieux temps", et je me refuse à m'enrôler parmi les désespérés qui ne voient que laideurs et tristesses dans le temps présent et appréhensions dans l'avenir.

Ah! certes, notre époque n'est pas exempte de tares; certaines lèpres morales la rongent qu'ils faut déplorer et contre lesquelles il ne faut cesser de lutter.

Mais à côté des ombres, il y a des clartés dans le tableau, des clartés très pures et très consolantes, et ces clartés, je le crois, je veux le croire, l'emportent sur les ombres.

Avec le poète, je suis tenté de dire, lorsque j'analyse le temps présent, non dans ses apparences mais dans sa réalité:

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles!

Non, ne dénigrons pas notre temps: ce serait injuste et ce serait néfaste. Pour agir avec aigreur et produire une action féconde, il faut de l'optimisme.

Il ne sert à rien de se plaindre, de geindre, de critiquer, de récriminer, de jeter les bras au ciel en regrettant le passé si beau, si bon, si moral. . . Les bras ainsi jetés au ciel retombent bientôt désespérés, inertes et le pessimisme qu'ils révèlent n'est jamais constructeur.

Jacques HERBE.

—oOo—

Qui donc ?

Voici le texte d'une affiche particulièrement suggestive que vient d'éditer la "Fédération Nationale Catholique":

"Qui donc reproche à l'Eglise de rabaisser l'homme?

—"Ceux qui revendiquent le singe pour père, le hasard pour maître, le plaisir pour règle, le néant pour fin.

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être une religion d'argent?

—"Ceux qui la dépouillent de ses biens, avec le plus de cynisme, pour s'en emparer.

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être intolérante?

—"Ceux qui ne permettront à personne d'avoir d'autres opinions que les leurs.

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie de lumières?

—"Ceux qui faussent l'histoire, ruinent les oeuvres charitables et volent jusqu'aux fondations des morts.

"Qui donc accuse les catholiques de crédules?

—"Ceux qui en secret consultent les somnambules, les tireuses de cartes, fout du spiritisme, ont peur d'être treize à table.

"Qui donc trouve inacceptables pour la raison des dogmes qu'ont acceptés les plus grands savants: Pascal, Ampère, Leverrier, Cauchy, Pasteur, Branly, etc.?

—"Des gens qui n'ont rien inventé et croient se donner de l'importance en faisant les esprits forts.

"Qui donc déblatère avec le plus d'audace contre l'Eglise et ses enseignements?

—"Ceux qui ne savent pas un mot de la religion ou que ses enseignements gênent.

"Qui donc prétend que toutes les religions sont bonnes?

—"Ceux qui n'en pratiquent aucune.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . . et ceux qui ne savent pas

Histoire politique et religieuse des Slaves qui nous entourent

Ecrit spécialement pour la "Survivance"

Histoire politique de la Pologne

Premières épreuves

Durant tout le XVIIème siècle la Pologne fut éprouvée durement par des ennemis venant l'assaillir de toutes parts. Les seules victoires qu'elle remporta, elle les doit à l'intercession de la Vierge, reine de la Pologne.

La Pologne eut cependant un regain de prospérité sous le règne de Sobieski qui réussit à se débarrasser du Turc. Mais après, elle déclina sous l'action des guerres civiles, des compétitions, et surtout à cause de l'ingérence de la Russie dans ses affaires intérieures.

La grande épreuve de la Pologne

La Russie provoquait sans cesse des discussions au sein de la Pologne en vue de pouvoir légitimer plus tard ses iniques divisions et ses spoliations.

La Russie ne dissimula pas longtemps ses visées politiques.

L'Autriche, la Russie et la Prusse occupèrent en 1772 une partie de la Pologne soit 3,800 milles carrés habités par 4 millions. Les seuls prétextes de ce vol domanial étaient l'anarchie dans la République, et la nécessité de protéger les états voisins.

Naturellement les Ruthènes qui tombèrent sous la domination russe furent contraints d'adhérer au schisme sous peine de confiscations des biens ecclésiastiques et de suppression des paroisses. Les Polonais, sujets de l'Autriche et de la Prusse, furent soumis à une germanisation systématique. Cet événement poussa les opprimés à une action énergique afin de prévenir un second vol domanial. La Russie vit en ces démarches préventives un nouveau prétexte l'autorisant à démembrer de nouveau la Pologne en 1793.

Alors la Pologne défendit son indépendance au prix de son sang. Mais son héros Kosciuozko, après avoir guerroyé contre ses ennemis fut battu et fait prisonnier.

La troisième spoliation territoriale de la Pologne s'en suivit et le roi abdiqua en 1795.

La Pologne si noble, si catholique, si vigoureuse, venait de disparaître de la carte géographico-politique de l'Europe.

En Prusse toutes les églises polonaises furent confisquées, en Autriche, le système de germanisation se fit de plus en plus oppressif.

Quant à la Russie, elle imposa une brutale russification à ses sujets polonais ou ruthènes et elle envoya en Sibérie des milliers de récalcitrants.

Les grandes puissances européennes s'apitoyèrent sur le sort de la Pologne, mais elles ne firent rien pour la sauver.

La Pologne demeurant avec l'espoir de recouvrer un jour son indépendance souffrit tantôt dans la patience et tantôt dans l'impatience, en se révoltant contre ses agresseurs.

La question polonaise et sa solution

Napoléon a dit que la question polonaise est la clef de voute européenne et que la paix de l'Europe centrale dépend en grande partie de sa solution.

Cette solution consisterait dans la restoration de la complète indépendance de l'ancienne république polonaise.

La grande guerre vint hâter cette solution et voici comment.

La Pologne, par sa situation géographique, devint l'un des plus grands théâtres sur lesquels des nations entières ont trouvé la mort. La contrée polonaise fut dévastée et submergée par une mer de sang; beaucoup de ceux qui se sauvèrent, moururent le long de la route. Ce qui fut plus triste, des milliers de Polonais enrôlés sur des fronts opposés, durent se battre les uns contre leurs frères.

Ce dernier événement souleva la question polonaise que l'on croyait bien ensevelie.

Avant la guerre, on discuta beaucoup pour savoir quel avantage, en cas d'hostilités, la Pologne trouverait en s'aliant soit à la Russie, soit à l'Autriche ou à l'Allemagne.

Mais les circonstances suggérèrent à la Pologne de s'allier à l'Autriche qui n'empêcherait pas le développement de sa vie nationale durant la guerre et qui d'ailleurs était contente de gagner un allié contre la Russie et l'Allemagne. "Cette alliance, dit un publiciste, fut une épée contre la Russie et un bouclier contre l'Allemagne."

Quant à la Pologne, elle travaillerait à la faveur d'une liberté relative, à son organisation en vue de son indépendance future.

Ainsi la Galicie devint un Piedmont polonais. Là son armée s'organisa d'abord secrètement, puis ouvertement. Ensuite se formèrent le suprême comité national et les Légions.

Entretemps, le grand duc Nicholas, commandeur en chef des armées russes réalisant l'importance de la désorientation politique en Pologne, produisit un manifeste dans lequel il promettait l'unification territoriale de la Pologne avec la même langue et la même religion.

Le manifeste, reçu avec enthousiasme, entraîna une grande partie de la Pologne à la remorque de la Russie, et créa une mésentente entre Pôlonais des deux sections.

Malgré ce trouble des esprits, le suprême comité national continua son oeuvre jusqu'en 1917, quand l'entière direction de la politique polonaise passa au conseil provisoire de l'Etat.

Malgré tant de difficultés, les Légions restèrent aussi fidèles à leur idéal.

En organisant son armée la Pologne espérait montrer au futur congrès de paix qu'elle est une entité nationale avec laquelle il faut compter.

Mais on n'attendit pas la fin des hostilités.

Dès 1916 l'on entreprit des négociations à Berlin et à Vienne et comme résultat, vint la célèbre proclamation de l'indépendance de la Pologne, le 5 novembre 1916.

P. Adalbert LAGACE, franciscain.

Le deuxième centenaire de la découverte de l'Ouest par La Vérendrye

En pénétrant dans le lac des Bois en 1732, La Vérendrye découvrit l'Ouest canadien. Ce lac, parsemé d'îles nombreuses, est une nappe d'eau remarquable; il est comme l'entrée des provinces des prairies, il donne accès à la rivière et au lac Winnipeg, et par là à la rivière Rouge.

La Vérendrye fut le premier blanc à s'aventurer dans la région des plaines par la voie des grands lacs, en quête de la mer de l'Ouest, de l'Océan Pacifique, dont on soupçonnait alors l'existence. (1).

Cette année 1932 marque le deuxième centenaire de la découverte de l'Ouest canadien. Il importe de le signaler, même de le célébrer des diverses manières que suggérera la ferveur patriotique: par des discours par des conférences devant les cercles acéjistes ou ouvriers, devant les amicales des couvents et autres réunions féminines. Comme il est arrivé à deux évocateurs d'un passé très glorieux, reprises, dans le passé, au collège de Saint-Boniface, on pourrait représenter plusieurs épisodes de la découverte sur la scène. Les revues et les journaux doivent attirer et, au besoin, éveiller l'attention publique sur cette importante découverte deux fois séculaire, qui a révélé toute une partie de continent à l'esprit colonisateur et civilisateur.

Les "Cloches de Saint-Boniface" qui, tant de fois, ont parlé de cette glorieuse découverte, saisissent avec plaisir l'occasion de remettre en mémoire les exploits des héros du dix-huitième siècle. En une série de courts articles, elles rappelleront les diverses étapes de la marche hardie vers nos provinces, jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

En 1731, le gouverneur de Beauharnois confia officiellement à La Vérendrye la tâche de découvrir la mer de l'Ouest. Il partit de Montréal le 8 juin, à la tête de 50 hommes, et arriva le 26 août à Kaministiguia, le Fort William de nos jours, sur la côte ouest du lac Supérieur. Il y hiverna, tandis que La Jemmeraye—son neveu et frère de la Vén. Mère d'Youville—alla ériger le fort Saint-Pierre—ainsi nommé en l'honneur du chef de l'expédition—sur la rivière La Pluie, à Rainy River, à peu près à mi-chemin entre le lac Supérieur et le lac des Bois. Le 14 juillet 1732 La Vérendrye se rendit à ce fort.

Quelques jours plus tard, continuant sa route de l'est vers l'ouest, il vint élever sur le rivage occidental du lac des Bois le fort Saint-Charles, où il hiverna en 1732-33. C'est dans ce fort qu'il écrivit le journal qui raconte, jour par jour, les divers événements qui se passèrent tant au fort Saint-Charles que dans les environs, entre le 27 mai 1733 et le 12 juillet 1734, date de son premier retour à Montréal. L'année précédente, il avait envoyé le sieur de La Jemmeraye rendre compte au gouverneur des découvertes accomplies et de la construction de deux forts.

—Les Cloches de Saint-Boniface.

(1) En 1688, Jacques de Noyon vint par la même voie jusqu'à l'entrée du lac des Bois. Le printemps suivant il retourna à Montréal. L'un de ses compagnons, Lacroix, victime d'une tempête, s'était noyé.

Trotsky et Eminoff

Qu'est-ce que le communisme ?

Trotsky, le fameux chef de la révolution russe, était de passage à Kiev pour propager et consolider les idées du parti communiste.

Trotsky répétait toujours que le communisme a sauvé la Russie, qu'il a délivré les ouvriers, qu'il a rendu la liberté au travailleur.

Quand il eut terminé sa péroraison, il s'informa si un contradicteur désirait parler, ajoutant que la culture soviétique permet qu'on expose sa manière de penser.

Eminoff, ouvrier bien connu, demanda la parole.

Un frisson de crainte traversa l'auditoire, le peuple russe craint plus les soviets que les cosaques.

Qu'il monte à la Tribune, dit Trotsky.

Eminoff monta à la tribune, un bâton à la main.

Camarades, dit-il, regardez bien ce bâton, il vous racontera l'histoire de la révolution russe.

Le public tendit l'oreille.

Voyez-vous la poignée de ce bâton? continua Eminoff. C'est une poignée de fer.

Avant la révolution, le pays était gouverné par les aristocrates que représente cette poignée.

L'auditoire regardait fixement cette poignée, y compris Trotsky qui ne perdait pas une syllabe.

Sous cette poignée, il y a la partie médiane du bâton la canne, cette partie nous représente, nous ouvriers et travailleurs. Les Aristocrates nous tenaient sous cette poignée de fer.

Trotsky, enthousiasmé, commence un applaudissement.

Sous la poignée et la canne du bâton il y a la pointe que l'on traîne dans la boue. Elle représente les criminels, les forçats, les viveurs. Eminoff garda un instant le silence, puis solennellement, élevant le bâton: "Messieurs, regardez la révolution." Il tourna le bâton, bout pour bout, plaçant la poignée en bas sur le sol et la pointe en haut dans sa main.

Messieurs, dit-il, la révolution est faite. Les Aristocrates sont en bas; les criminels, les forçats, les viveurs, en haut, et, nous, les ouvriers les travailleurs, les bourgeois? vous? vous n'avez pas changé de place! Autrefois vous étiez opprimés par la poignée de fer maintenant vous l'êtes par la pointe.

Trotsky rugit comme un tigre et fit un saut de panthère.

Eminoff, le bon ouvrier russe qui parla au nom et avec la confiance d'une liberté concédée tomba le jour même victime de l'arme à feu.

(Traduit d'une revue espagnole)

P. Adalbert Lagacé, franciscain.

—oOo—

Candidat à la présidence des E.U.

BALTIMORE.—Le gouverneur Albert C. Ritchie, dont on parlait depuis plusieurs années comme d'un candidat possible du parti démocrate à la présidence des Etats-Unis a donné à entendre qu'il accepterait cet honneur.

Les dettes soviétiques

Que l'U.R.S.S. traverse une crise financière aiguë, cela semble bien hors de doute. D'une part les pays qui faisaient confiance aux Soviets ne sont plus en mesure de leur avancer de nouveaux crédits, ni de leur accorder de nouveaux délais, même s'ils leur ont conservé la confiance. D'autre part, les Soviets semblent incapables de trouver chez eux l'argent nécessaire pour faire face aux échéances. Aussi ne serait-il pas étonnant de voir l'U.R.S.S. prononcer la suspension des paiements extérieurs.

Ainsi s'explique-t-on le gros effort tenté actuellement par les Soviets pour se procurer des devises étrangères par tous les moyens: ventes à l'étranger de collections d'objets d'art, permission à la population de toutes classes d'effectuer des achats dans les magasins normalement réservés aux étrangers, à condition de payer au comptant en devises étrangères, etc. Mais ces expériences ne doivent guère renforcer la réserve de devises disponibles qui, au moins au bilan de la Banque d'Etat, accuse un fléchissement symptomatique; environ 80 millions de roubles fin 1928; 47 millions fin octobre 1931. Seules d'importantes réserves cachées pourraient tirer le gouvernement d'embarras.

Ces embarras ont peut-être été grossis, à l'origine; maintenant, ils ne sauraient plus être démentis. Des informations précises indiquent qu'en divers pays, un certain nombre de traites soviétiques arrivées à échéance ont été proestées, en Pologne, en Autriche, en Tchécoslovaquie. On sait aussi que, dès le 21 octobre, la Germanie a manifesté l'inquiétude des créanciers allemands et annoncé que les représentants commerciaux des Soviets à l'étranger avaient prudemment commencé, sur l'ordre de Moscou, à sonder le terrain auprès de certains grands pays créanciers, en vue d'une prolongation de leurs "engagements financiers d'acceptation". L'organe allemand du centre ajoutait que les instructions secrètes transmises par le bureau politique aux attachés commerciaux indiquaient que l'Union soviétique se débattait au milieu d'une crise financière d'une gravité inconnue jusqu'à ce jour.—E.S.P.

—oOo—

Une résolution de la Fédération des femmes canadiennes françaises

MONTREAL.—La Fédération des Femmes Canadiennes françaises, dans une résolution qui sera soumise à la conférence du désarmement à Genève, exprime le voeu que la conférence entraine une diminution immédiate, efficace, considérable et simultanée des armements de tout genre et adjure les délégués de se rendre compte de leur responsabilité et de ne pas se séparer sans avoir décidé une importante réduction des armements.

Lisez et faites lire
La Survivance

Le français dans l'air

Nous traduisons textuellement de l'anglais l'information suivante donnée en un article éditorial, par la "Free Press" de Winnipeg, le 13 janvier dernier:

A la liste des efforts tentés par les personnes de langue anglaise du Canada pour apprendre la belle langue française, ajoutez ce dernier de l'Université de l'Alberta. Deux fois la semaine, pendant une demi-heure, les lundis et vendredis, le professeur Hector Allard de cette Université donnera des leçons (will illustrate) de prononciation française par radio. Ces leçons seront données de 5 à 5.50 p.m., tous pourront pratiquement les suivre.

Il n'y aura pas que la voix à se faire entendre: l'Université complètera l'enseignement oral par des copies miméographiées des leçons du professeur. L'annonce ne dit pas, mais on espère, que le monsieur parlera à rapidité modérée.

Il y a encore une autre remarque à faire. Ayant suivi le cours donné, les Canadiens français montreront-ils à leur tour l'appréciation qu'ils font des efforts désespérés de leurs concitoyens anglais en leur fournissant patiemment l'occasion de parler français avec eux? Nous avons observé qu'une personne de langue française pratique l'anglais chaque fois qu'elle rencontre une personne de langue anglaise, mais quand d'autre part l'effort est tenté par une personne de langue anglaise,—seule une personne de langue anglaise à la volonté de fer s'exposera au ridicule en ceci—la personne de langue française se fait extrêmement polie, devient très sympathique, et passe aussi rapidement que possible du français à l'anglais.

Les radiophiles de l'Alberta peuvent profiter de l'occasion qui leur est donnée de s'instruire les uns les autres.

"Les Cloches" sont heureuses d'ajouter que M. Hector Allard est un manitobain, né à Saint-Eustache, ancien élève et ancien professeur du collège de Saint-Boniface, maître ès arts de l'Université du Manitoba. Etant allé étudier à Paris, il y a épousé une parisienne, artiste comme lui. Depuis quelques années il est professeur de français à l'Université de l'Alberta. Ses amis manitobains, en particulier son "Alma mater", le félicitent et le saluent de la main et du coeur.

Les Cloches de Saint-Boniface.

Lisez et faites lire "La Survivance"

Les conversations téléphoniques sont nombreuses au Canada

MONTREAL.—Au cours de l'année 1931, le Canada a remporté la palme pour le nombre de conversations téléphoniques. Un rapport du Bureau de la Statistique montre qu'il y a eu, au Canada, en 1931, 250 appels téléphoniques par homme, femme et enfant. Le nombre de ces appels téléphoniques s'élève à plus de deux millions et demi, dont 37,500,000 furent des conversations à longue distance.

—oOo—

Une tempête de neige en Perse

TEHERAN, Perse.—Une tempête de neige comme jamais la Perse n'en avait eu l'expérience, a balayé tout le pays, désorganisé les services télégraphiques et téléphoniques et plongé les villes dans l'obscurité. Des édifices se sont écroulés et plusieurs pertes de vies ont été rapportées.

Le Congrès de l'A.C.F.A.

(Suite de la 1ère page)

Le soir

L'Action sociale catholique

Un public nombreux et attentif s'était rendu à la salle du congrès pour entendre le R. P. Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat Saint-Jean, lui parler de l'"Action sociale catholique". Ce travail très documenté a révélé à plus d'un auditeur combien grande est la nécessité, de nos jours, de la part des laïques, de faire autour d'eux de l'action sociale catholique. A une époque où la foi est le point de mire d'attaques incessantes, il importe que les laïques secondent l'action du prêtre. Ils doivent s'ériger en défenseurs et en propagateurs des principes de la doctrine chrétienne, la seule qui soit demeurée immuable à travers les siècles.

Au cours de la lecture de ce travail, S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, fit son entrée dans la salle. Toute l'assistance se leva et applaudit chaleureusement le distingué visiteur.

M. Lucien Maynard et l'A.C.J.C.

M. Lucien Maynard, E.E.D., président du cercle Bellarmin de l'A.C.J.C., présenta un magnifique travail intitulé: "Relations qui devraient exister entre l'A.C.F.A. et la jeunesse."

Au cours de son travail, M. Maynard expliqua comment l'A.C.F.A. peut aider les jeunes et les éloignera du danger qui existe pour eux de s'allier à d'autres jeunes de race et de foi étrangères. Il faut organiser, grouper notre jeunesse canadienne française. Et le moyen d'y parvenir, c'est en l'enrôlant dans des cercles de l'A.C.J.C. (Association de la jeunesse catholique canadienne française). M. Maynard expliqua longuement le but de ces cercles et fit ressortir toute la bienfaisante influence qu'en retireraient nos jeunes en en faisant partie. L'organisation de nos jeunes s'impose. Cela exigera, on ne peut se le cacher, de la volonté, de la générosité et des sacrifices. Les aînés doivent aider nos jeunes, les encourager à se grouper ensemble, leur faire comprendre la nécessité d'une telle union.

S. E. Mgr Guy, O.M.I.

Invité à prendre la parole S. E. Mgr Guy, O.M.I., déclare qu'il ressent une grande joie de s'adresser à un auditoire si sympathique. Il regrette cependant que cette salle ne soit pas assez vaste pour y recevoir plusieurs centaines d'autres personnes qui auraient certes bénéficié de l'audition des intéressants travaux présentés par le R. P. Routhier et M. Lucien Maynard. Ces travaux, dit S. E. Mgr Guy, contiennent des considérations de toute première importance. Commentant d'abord le travail du R. P. Routhier, il demande aux laïques d'aller de l'avant, d'être des chefs, de se révéler de véritables apôtres sociaux catholiques dans les endroits où la foi et la langue de leurs frères sont menacées.

Il insiste ensuite d'une façon particulière sur les avantages excellents qui découleraient du groupement des jeunes dans des associations telles que le scoutisme et les cercles de l'A.C.J.C. Il promet que dans son diocèse, il verra à ce que des cercles de l'A.C.J.C. soient fondés dans le plus bref délai possible, parce qu'il a compris depuis longtemps, pour avoir connu et dirigé des cercles de l'A.C.J.C. jusqu'à quel point la fondation de tels cercles peut faire du bien au milieu de notre jeunesse canadienne française.

Vendredi, le 29 janvier

Avant-midi

L'avant-midi du 29 janvier fut exclusivement consacré aux questions agricoles.

L'hon. Geo. Hoadley

L'hon. Geo. Hoadley, ministre de l'agriculture au parlement provincial honora les délégués de sa présence et leur adressa la parole.

Il déclara à ses auditeurs que lors d'un voyage, il avait constaté que la dépression économique était plus grande dans l'Est, surtout dans les centres industriels. En fin de compte, la population des gens de l'Ouest était plus optimiste.

Il vanta les avantages de la culture mixte et énuméra tous les bénéfices que l'on pouvait en retirer.

Il dit qu'il était très content de connaître les Canadiens français, et que c'était un honneur pour lui de les rencontrer. La présence de M. J. H. Tremblay, agronome bilingue de l'Alberta, au département de l'agriculture était très utile et précieuse, dit M. Hoadley. Nous avons attendu pendant plusieurs années pour vous donner un agronome canadien français, mais nous constatons que nous vous en avons donné un bon. De nombreux applaudissements saluèrent le discours de l'hon. M. Hoadley, lui montrant par là que les Canadiens français savent apprécier les marques d'estime que leur accorde un anglo-canadien.

M. J. H. Tremblay

M. J. H. Tremblay, agronome bilingue de l'Alberta, présenta un travail très au point sur "Nos marchés pour le boeuf et le porc." Il expliqua à l'aide de statistiques pourquoi les fermiers canadiens ne réussissaient pas à trouver des marchés assez nombreux pour y vendre leur boeuf et leur porc. D'autres pays, comme l'Argentine et le Danemark dament le pion aux agriculteurs canadiens sur les marchés du boeuf et du porc à cause de la haute qualité de leurs produits. Si nous voulons faire concurrence aux autres pays producteurs, nous devons améliorer la qualité de nos produits et essayer même de l'emporter sur celle des producteurs étrangers.

Ce travail de M. Tremblay fut très goûté de l'assistance, à en juger par la discussion sérieuse qui en suivit la lecture. Un beau résumé du travail de M. Tremblay paraîtra la semaine prochaine dans la page agricole.

Le R. P. S. Lajoie, O.M.I.

Le R. P. Lajoie, O.M.I., curé de Falher, entretient, pendant quelques minutes, ses auditeurs, de colonisation.

Il définit d'abord la colonisation en disant qu'elle consiste dans l'ouverture de nouvelles terres.

Mais, pourquoi parler de colonisation, dit le R. P. Lajoie, puisque nous n'avons plus de terres libres en Alberta, grâce aux lois adoptées l'année dernière. L'on sait que la loi de résidence de trois ans prohibe l'entrée en Alberta de colons de l'Est. De plus, on a aboli les tarifs préférentiels et les billets de colons n'existent plus. Il faudrait mille dollars à une famille de l'Est pour payer son transport de Montréal à Edmonton. On ne peut donc compter sur l'arrivée de colons de l'Est.

Faire aimer la terre à notre jeunesse

Pour continuer l'oeuvre de la colonisation dans notre province il faut se fier au surplus de notre population. C'est dans notre jeunesse qui grandit que nous trouverons les meilleurs éléments capables de devenir de bons colons. Nous devons garder notre jeunesse sur la terre. C'est là qu'elle se gardera le mieux à l'abri de toutes les influences mauvaises. Mais, se demande le R. P. Lajoie, sommes-nous organisés pour garder notre jeunesse sur la terre? Il est absolument important d'outiller nos jeunes pour qu'ils deviennent des colons et des cultivateurs prospères. Il faut les instruire des choses agricoles afin que les connaissant mieux, ils s'y attachent plus fermement. Il serait opportun d'intensifier l'enseignement de l'agriculture dans les écoles. On n'en enseigne que quelques notions à partir du grade 7 seulement. Et la plupart des jeunes gens quittent l'école après la fin du grade 6. De plus, nos institutions ne peuvent que difficilement enseigner les sciences agricoles vu qu'il n'en ont pas appris à l'Ecole Normale.

Pour développer l'amour de la terre dans l'âme de notre jeunesse, il faut l'instruire, lui mettre dans les mains des armes qui lui permettront de se défendre contre la concurrence ruineuse.

Le R. P. Lajoie propose enfin que l'A.C.F.A. soit priée de mettre à l'étude l'enseignement agricole pratique dans nos écoles à partir du grade 7.

Mgr Guy ajoute quelques mots pour faire ressortir la nécessité qui s'impose d'avoir une école d'agriculture dans les régions de colonisation. Il en existe une à Gravelbourg. C'est la même chose que nous voudrions avoir chez nous.

Après-midi

Rapport du comité des résolutions

Une bonne partie de la séance de l'après-midi du 29 fut consacrée à l'audition du rapport du comité des résolutions. La lecture de ces résolutions fut faite par M. P.-E. Poirier, président du comité des résolutions. Plusieurs furent le point de mire de longues discussions avant d'être adoptées par les délégués.

La majorité des résolutions furent acceptées par les délégués. Plusieurs d'entre elles cependant furent renvoyées à l'Exécutif qui est chargé de les discuter et de les adopter.

On trouvera à la huitième page les résolutions adoptées par le congrès.

Les élections

Il se faisait déjà tard quand les membres du comité des scrutateurs furent nommés.

Puis, le comité des nominations, sous la présidence de M. Léo Belhumeur présenta aux délégués une liste des noms des candidats mis en nomination.

A l'appel, chaque délégué vint recevoir son bulletin de vote.

Pendant que les scrutateurs dépouillaient les bulletins de votes, l'assistance eut le bonheur d'entendre M. Nap. Vallée, accompagné au piano par Mme Vallée, dans plusieurs numéros de chants canadiens. M. le Dr J L. Petitclerc, M. l'abbé Henri Goutier de Legal, M. J. H. Tremblay y allèrent aussi chacun d'une chanson.

Le résultat des élections

Le comité du scrutin ayant terminé le dépouillement des votes; M. Joseph Julien, président d'élection fit la lecture des membres du nouvel exécutif. On en aura lu la liste dans une autre colonne.

Les membres élus se réunirent au presbytère de l'Immaculée Conception pour procéder à l'élection des officiers généraux. M. le Dr J. L. Petitclerc fut élu président; M. le Dr L. O. Beauchemin de Calgary, 1er vice-président, et M. J. O. Pilon d'Edmonton, 2ème vice-président. L'élection du secrétaire général et du trésorier fut remise à la première réunion de l'exécutif.

(Suite page 8)

La séance solennelle de vendredi soir

L'auditoire fait une ovation à S. E. le lieutenant gouverneur W. L. Walsh qui loue la loyauté des Canadiens français et déclare que la langue française est et demeurera officielle au Canada.—S. E. Mgr O'Leary félicite les membres de l'Exécutif.—"Vous avez apporté avec vous, en Alberta, les belles traditions de vos ancêtres", dit l'hon. premier ministre.—Le Dr Wallace fait l'éloge de la race française.—S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I., prêche l'union de tous les Canadiens français autour de leur Association et de leur journal

La soirée du 29 janvier restera longtemps dans le souvenir de tous les Canadiens français qui eurent le bonheur et l'avantage d'entendre les discours prononcés par de distingués représentants de l'Eglise et de l'Etat.

Avaient pris place sur l'estrade d'honneur, S. E. le lieutenant gouverneur W. L. Walsh, S. E. Mgr l'archevêque d'Edmonton, S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, l'hon. premier ministre Brownlee, M. le Dr Wright, des Fils Natifs, M. J. E. Laforce, publiciste du Canadien National à Montréal et représentant de la province de Québec, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. le Dr R. C. Wallace, président de l'Université de l'Alberta, M. L. A. Giroux, député de Grouard, M. C. L. Gibbs, échevin de la ville d'Edmonton, et le Dr J.-L. Petitclerc, président de l'A.C.F.A., qui a présenté les orateurs avec la distinction et la courtoisie qu'on lui connaît.

L'hon. W. L. Walsh

lieutenant-gouverneur de l'Alberta

Quand le lieutenant gouverneur de la province se leva, l'auditoire lui fit une ovation.

Je regrette beaucoup, dit S. E., que ma connaissance du français soit si imparfaite.(Ces paroles dites en français provoquèrent un tonnerre d'applaudissements). Il m'est impossible de vous adresser la parole en français, mais j'essaierai pourtant de le faire, afin de vous exprimer toute l'appréciation de l'invitation que j'ai reçue et acceptée d'être ici ce soir. Je vous remercie beaucoup. Permettez-moi de vous dire que j'estime beaucoup mes bons concitoyens canadiens français. Je vous souhaite les plus vifs succès. Des applaudissements nourris saluèrent la fin de ce petit discours prononcé en français.

Puis continuant en anglais, il ajouta: Ceci épuise à peu près tout mon vocabulaire français. J'ai pu vous parler en français parce que je me rappelle encore le peu de français que j'ai appris à l'école. J'espère que vous apprécierez l'effort que j'ai fait en m'adressant à vous dans votre propre langue.

Je réalise parfaitement qu'essayer de parler pendant trop longtemps la langue avec laquelle vous êtes si habitués, je m'exposerais à perdre le bon renom que je puis avoir au milieu de vous et ailleurs.

Je considère comme un acte de courtoisie de ma part de vous exprimer l'appréciation de ma présence ici, ce soir. Il me fait plaisir d'être présentement au milieu de vous.

Une chose très recommandable

On ne m'a pas renseigné sur les fins que se propose d'atteindre votre Association, mais il m'est facile de le constater. Vous avez fondé votre Association afin de grouper toutes vos énergies, vos forces religieuses et nationales. Je suis heureux de déclarer que c'est une chose très recommandable. J'espère que vous n'obtiendrez que d'excellents résultats du congrès qui s'achève.

Loyauté des Canadiens français

Personne ne peut contredire ce que votre président (M. le Dr J. L. Petitclerc) a dit à propos de la loyauté des Canadiens français à la couronne britannique. C'est un fait reconnu par tout le Canada que Sa Majesté le roi n'a pas de plus fidèles et plus loyaux sujets dans tout l'Empire que les Canadiens français. En effet, un homme politique éminent n'a-t-il pas dit que le dernier coup de canon pour la défense de la couronne britannique au Canada serait tiré par un Canadien français.

L'exemple que donne Québec

Québec est le berceau de la race française au Canada, et je n'hésite pas à dire que la province de Québec par la valeur des hommes qui la dirigent nous donne à plusieurs points de vue un magnifique exemple à suivre.

Je ne crois pas qu'il serait inexact de dire que la province de Québec fixe l'attention des autres provinces sur elle à cause de sa saine législation, de l'absence presque complète des troubles sociaux que l'on trouve si souvent dans les autres parties du Dominion.

Je crois que nous pouvons beaucoup apprendre de la vie politique et sociale de la province de Québec.

La langue française est officielle au Canada

La langue française est officiellement reconnue au Canada, dit le lieutenant gouverneur. Si je me rappelle bien, ce droit de se servir de la langue franaçise a été défendu par le vaillant peuple de Québec ou du Bas-Canada et reconnu comme acquis à l'occasion de la confédération canadienne. Ce droit s'est depuis affirmé et forme maintenant une clause officielle de la charte du Canada. L'acte de l'Amérique du nord sanctionné par le parlement anglais en 1867 stipule que la langue française est aussi officielle au Canada que la langue anglaise. Les deux langues, française et anglaise, doivent être considérées comme devant être sur un pied d'égalité. C'est pourquoi, Canadiens français de cette province, en vertu de cette clause de l'Acte de l'Amérique du nord, vous possédez ce droit que vous avez raison de tant estimer de vous servir de votre langue, droit que bien peu de gens oseraient vous refuser.

Je sais qu'il y a un grand nombre de personnes qui pensent que ce fut une erreur que dans une colonie anglaise comme celle du Canada on ait permis l'usage de deux langues officielles: le français et l'anglais. Je ne vois pas comment le Canada serait plus uni s'il n'y avait qu'une langue officielle de reconnue.

En tout cas, il est inutile à présent de discuter l'opportunité du bilinguisme au Canada. Quoiqu'il en soit, le bilinguisme est nécessaire et demeurera au Canada en vertu de l'Acte de l'Amérique du nord qui contient une clause relative à cette question de l'usage du français. D'ailleurs, il faut bien se persuader que l'on n'obtiendrait rien de bon en soulevant cette question du bilinguisme. Elle est réglée et doit demeurer ainsi pour toujours. C'est ce que je disais à une assemblée à laquelle j'avais l'honneur de porter la parole, le 1er juillet 1931.

S. E. le lieutenant gouverneur loue ensuite l'A.C.F.A. d'avoir pris nettement position en se prononçant carrément contre toute idée de sécession. Il est à espérer que l'on respectera l'Acte de l'Amérique du nord. Le pacte confédératif a été conclu librement en 1867 et approuvé par le parlement anglais.

Enfin, le représentant du roi en Alberta termine son allocution en offrant ses meilleurs voeux de succès aux activités de l'Association canadienne française de l'Alberta.

S. E. Mgr O'Leary

archevêque d'Edmonton

A cause d'une malencontreuse grippe, Mgr l'archevêque déclare qu'il regrette de ne pouvoir parler longtemps.

Cependant, j'ai tenu, dit-il, à venir vous apporter, par ma présence ici, ce soir, un témoignage sincère de mon affection paternelle.

Félicite le Dr Petitclerc

Permettez-moi d'abord de féliciter votre président, M. le Dr J. L. Petitclerc, qui vient d'être réélu à la présidence de votre belle association pour un quatrième terme, pour le tact et le talent dont il a fait preuve dans la direction de l'A.C.F.A. durant ces dernières années. Il s'est montré en maintes occasions, un président distingué, énergique, très consciencieux. Je peux aussi vous dire en toute sincérité qu'il vous fait honneur partout où il a l'honneur de vous représenter. J'apprends donc avec plaisir sa réélection comme président de l'A.C.F.A.

Les membres du nouvel exécutif

Je voudrais aussi féliciter les membres du nouvel exécutif de l'Association, fermement convaincu qu'ils continueront de travailler dans les intérêts si justement précieux à mes chers fidèles de langue française.

L'union des trois provinces

J'ai appris que votre Association avait passé des résolutions bien sages au cours de ce dernier congrès.

L'année dernière, elle avait adopté une résolution relative aux rumeurs de sécession qui circulaient dans la province. Cette année, je constate que vous avez émis le voeu qu'il ne soit point donné suite à un certain projet d'union qui a pris naissance ailleurs qu'en Alberta. Cette union, fait remarquer Son Excellence, ne produirait que des résultats désastreux.

C'est en souhaitant à l'Association une année de succès et de progrès dans ses diverses activités que Mgr O'Leary termine une allocution qui fut longuement applaudie.

L'hon. M. Brownlee

Premier ministre de l'Alberta

Comme l'année dernière, l'hon. M. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, vint adresser la parole aux Canadiens français de la province réunis en congrès.

Je puis vous assurer que c'est avec regret que je me vois forcé de ne pouvoir vous adresser la parole en votre langue, dit M. Brownlee.

J'apprécie, cependant, hautement l'honneur que vous me faites en me permettant d'être ici ce soir pour vous parler pendant quelques brèves minutes.

Je suis heureux de vous apporter le message du gouvernement albertain que le conseil exécutif m'a chargé de vous transmettre comme représentant de cette province.

Je dois vous offrir des félicitations pour les succès qui ont couronné, dans le passé, les efforts de votre Association. Et j'ai le ferme espoir que tous et chacun d'entre vous les ont appréciés à leur juste valeur.

Je ne crois pas, ajouta M. Brownlee, qu'il puisse se trouver, dans l'Alberta, un individu de quelque nationalité qu'il soit qui doute de l'avenir de notre province.

Je suppose que je parle à des personne dont les ancêtres sont venus pour la plupart de la France, pays qui joue, à l'heure actuelle, un rôle de premier plan dans les affaires économiques du monde entier; à des personnes aussi qui sont venues de la province de Québec.

Ce que nous avons apporté

Que vous soyez des personnes venues de France ou de Québec, vous avez apporté avec vous, en vous établissant en Alberta, les nobles traditions de vos ancêtres. Vous possédez pleinement les traits caractéristiques à votre race qui sont, parmi les plus importants, l'attachement au sol, l'amour du foyer et de la patrie.

Votre optimisme

J'ai été content de lire dans les journaux que vous aviez foi en l'avenir quand vous avez déclaré que nous sortirions du chaos économique actuel. J'ai souvent dit moi-même que nous connaitrions des jours meilleurs. On m'a, récemment, reproché de l'avoir dit trop souvent. Tout de même je suis content de constater qu'il y a des gens qui partagent mon opinion au sujet de la venue prochaine de jours moins sombres.

L'union des trois provinces

Au sujet de l'union des trois provinces de l'Ouest, M. Brownlee dit qu'il préfère ne pas donner son avis immédiatement. Il voit dans cette union des avantages et des désavantages.

Payer ses dettes

Il se dit heureux de louer les Canadiens français d'avoir reconnu l'obligation morale de payer leurs dettes. Il est beau de constater que vous voulez conserver l'une de vos belles traditions: faire honneur à vos obligations financières. Il félicite l'Association du sens d'honneur dont elle a fait preuve en adoptant une résolution relative au paiement des dettes.

Pour assurer la sécurité du gouvernement

Le gouvernement de la province à l'instar des gouvernements des autres provinces a des problèmes difficiles à résoudre. Je demande donc à mes concitoyens de la campagne comme de la ville de travailler tous, d'un commun accord, à faire bravement face à la présente situation. Il faut que nous nous armions de courage afin que nous puissions traverser cette crise qui n'est peut-être que temporaire mais qui peut durer encore trois ou quatre ans. Personne ne saurait en prédire la fin.

Marchez de l'avant

Comme représentant du gouvernement, dit le premier ministre, je vous fais appel comme à un grand peuple, à un peuple sur lequel on peut compter pour marcher de l'avant, indiquer la vraie route à suivre, avec cet esprit, ce courage et cette détermination dont vous faites preuve pour envisager l'avenir.

Notre langue et nos droits

Encore une fois, je déclare que ce me fut un plaisir que d'être ici ce soir, au milieu de vous, qui vous vous êtes réunis durant ces derniers jours pour discuter et trouver la solution des problèmes qui vous concernent d'une façon particulière: la conservation de votre langue et de vos droits.

Dr R. C. Wallace

Président de l'Université de l'Alberta

M. le Dr R. C. Wallace, président de l'Université de l'Alberta souligna le cosmopolitisme de l'Alberta au point de vue des races diverses qui y demeurent.

Il dit que par sa tournure d'esprit, le peuple anglais a du goût pour le gouvernement des affaires politiques. Le peuple écossais est loyal et cultive un grand amour pour le pays qui l'a vu naitre. Les peuples de l'Europe centrale se font remarquer par leur amour de l'indépendance, des choses simples, de la terre qu'ils cultivent.

Au sujet du peuple français, le Dr Wallace déclare que celui-ci se fait surtout remarquer par la finesse aristocratique de son caractère, par son amour du sol. Le peuple français a des idées nobles. Il comprend parfaitement la suprématie de la religion et s'attache fortement à sa langue. Ce peuple si fier de sa langue a joué un grand rôle dans l'Histoire.

Le Dr Wallace fait ensuite l'éloge des Canadiens français qui savent découvrir et reconnaître les distinctions substiles qui se révèlent dans les deux langues: l'anglais et le français. C'est un avantage que nous les anglais n'avons pas su conserver. Il déclara que c'est dans les traditions des Canadiens français que se trouve le vrai coeur du Canada et que la langue française a fourni de nombreuses contributions dans le domaine de l'éducation.

Les Canadiens français ont puissamment enrichi notre littérature de nombreux ouvrages dont la pérennité semble assurée.

Je voulais envoyer, dit M. Wallace, à un de mes amis chez qui j'ai passé une agréable semaine pendant mon séjour, l'été dernier, en Angleterre, un cadeau franchement canadien. J'ai cru bien faire en lui envoyant trois livres d'inspiration nettement canadienne: Maria Chapdelaine, un livre de Drummond et Nypsia. Ce dernier livre a pour auteur un Canadien français de cette province.

Je lui ai envoyé ces livres parce qu'ils renfermaient de fidèles descriptions de la vie canadienne, surtout de la vie canadienne française.

S. E. Mgr J. Guy, O.M.I.

Vicaire apostolique de Grouard

Mgr Guy, à plusieurs reprises, au cours du congrès, avait adressé la parole aux délégués. Il avait commenté d'une façon heureuse certaines résolutions, suggéré des idées qui, espérons-le, feront leur chemin et s'imposeront entièrement à l'esprit des vritables canadiens français.

Vendredi soir, en présence du magnifique auditoire qui se pressait dans la salle de l'Ecole séparée, Mgr Guy sut retrouver son éloquence entraînante pour nous dire nos devoirs comme Canadiens français.

Se grouper autour de l'A.C.F.A.

Quelle influence l'A.C.F.A. doit-elle avoir autour d'elle? se demande le distingué orateur. Elle doit rayonner davantage. Cela s'impose. Actuellement, il n'y a qu'un petit nombre de Canadiens français qui en font partie. Il faut que tous les Canadiens français comprennent la nécessité de se grouper autour d'une association comme celle de l'A.C.F.A.

Apostolat catholique et français

Un autre devoir qui s'impose, c'est la pratique de l'apostolat catholique et français. Il ne faut pas craindre de s'affirmer courageusement. Devant quelqu'un d'une autre langue, d'une autre religion, on fait le chien battu. Il ne s'agit pas de provoquer ses compatriotes de race étrangère. Mais, au moins, ayons la fierté de notre religion et de notre langue.

Nous ne sommes pas unis

Le but de l'A.C.F.A. est d'unir tous les Canadiens français de l'Alberta. Or, c'est un fait, nous ne sommes pas tous unis. Les chicanes, les misérables petites chicanes personnelles devraient être éliminées afin que nous puissions nous rallier sous l'étendard d'un même chef, et partant garder notre langue, notre foi et nos institutions: c'est ce que nous avons de plus précieux. C'est notre malheur de ne pas attacher assez d'importance à tout cela.

Notre langue

Les aînés, ceux qui sont nés dans la vieille et chère province de Québec et qui l'ont quittée pour venir s'établir en Alberta parlent français et le parleront jusqu'à leur mort. Les jeunes, en raison de l'ambiance anglaise où ils se meuvent depuis leurs plus tendres années ont une tendance marquée à ne parler que l'anglais à l'école et même à la maison.

Union des groupes canadiens français

Si notre langue est menacée, notre foi l'est aussi en raison de bien des circonstances. C'est que nous négligeons le petit nombre d'institutions que nous avons. Notre Association est négligée. Il manque certainement de cohésion dans nos groupes. Dans le Nord, nous essayons et nous réussissons à faire l'union des groupes canadien français. Et, à leur louange, nous pouvons dire que les gens du nord prennent fièrement leur place dans l'Association.

Le catholicisme d'action

Dans les paroisses de Canadiens français où se trouve un prêtre de langue anglaise pour les diriger, il se présente un grave danger de la perte de la langue. Comment éluder ce danger si ce n'est par le moyen de la pratique du catholicisme d'action. Il ne faut pas se laisser déprimer, refuser la lutte. Elle est sacrée. Elle doit être considérée comme le signe du sacerdoce de la race et de la foi.

C'est l'A.C.F.A. qui est destinée à nous unir dans les liens de la langue, de la foi et de nos institutions. Pour être plus forts, il faut être unis. En garde contre les résolutions qui ressemblent trop à celles des retraites. On ne pense plus à de telles résolutions au lendemain d'un congrès.

Travaillons à fortifier l'A.C.F.A. davantage par notre contribution personnelle, par notre encouragement moral.

Suivons nos chefs

Suivez et suivons nos chefs. Nous en sommes contents, nous en sommes fiers. Il faut être loyaux à ses chefs. A bas les critiques, les mauvaises interprétations: écrasons les, c'est tout ce qu'elles méritent.

Accordons toute notre confiance à l'A.C.F.A. C'est l'Association par excellence qui fera et doit faire l'union des nôtres dans la province. Faisons-en donc partie.

La "Survivance"

La "Survivance" est le journal des Canadiens français de l'Alberta. Il est pénible de constater qu'il n'est pas reçu dans tous les foyers canadiens français et qu'il n'y est pas assez lu. Groupons-nous autour du journal qui reflète nos pensées, nos sentiments, qui développe dans l'âme de ses lecteurs des idées saines. Faisons connaître la "Survivance"; diffusons-la dans les milieux qui ne sont pas dotés d'un curé de langue française. Les aînés doivent donner l'exemple aux jeunes, développer chez eux l'amour de la saine lecture afin d'intensifier dans leur coeur l'amour de la langue, de la foi et des traditions.

J'espère bien, dit en terminant Mgr Guy, que le congrès aura eu l'avantage de réveiller et stimuler les énergies, de secouer notre apathie et notre paresse.

* * *

N.B.—Nous regrettons d'être obligé de ne publier que la semaine prochaine les discours prononcés à la séance solennelle de vendredi soir par M. J. E. Laforce, le Dr Wright des Fils Natifs et M. C. L. Gibbs.

—oOo—

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta

Coin des
BONNES AMIES

Le prix offert par les Bonnes Amies pour récompenser le concours littéraire des affiches françaises a été gagné par M. J. H. Garnier, de Lamoureux. Nos félicitations à l'heureux gagnant.

* * *

Le congrès de l'A.C.F.A., tenu la semaine dernière, fut un véritable succès si l'on peut compter sur l'assistance à la séance de vendredi soir. Les orateurs les plus distingués de notre province figuraient au programme. Les Canadiens et canadiennes ont montré encore une fois de plus qu'ils sont prêts à lutter pour la survivance de leur race.

Le secrétaire.

SAINT-PAUL

A l'assemblée annuelle des contribuables pour le district scolaire St-Paul, M. A. Gallant a été élu par acclamation pour remplacer le commissaire sortant de charge, M. H. Hivon. Par un vote unanime il a été décidé de se retrancher dans la plus stricte économie. On payait déjà ici l'an dernier le minimum de salaire, c'est donc dans une autre direction qu'il faudra diminuer les dépenses.

M. U. Lebel est le nouveau président de la chambre de commerce pour l'année 1932. Les autres officiers sont les mêmes.

M. et Mme H. Dupré recevaient mercredi dernier, le 27, un grand nombre de leurs amis tant du village Saint-Paul que des environs. Il y eut musique, chant, cartes, danses. Mme Girard, sa mère, et Mme Benoit, sa soeur, recevaient avec Mme Dupré.

Mlle Thérèse Cyr dont l'état précaire a causé de si graves inquiétudes à ses nombreuses amies est maintenant en pleine voie de convalescence.

La soirée familiale sous le patronage des Chevaliers de Colomb qui a été remise depuis une couple de semaines a été définitivement fixée à dimanche, le 7 février.

La chorale des dames de Sainte-Anne était la raison d'être d'une charmante réception chez Mme Beaudry, la directrice, jeudi le 28 janvier. Assistaient: Mmes Mailloux, Morin, Lessard, Joly, Pronovost, D. Leroux, O. Leroux, Alain, Skitch, Lachapelle, Béland, Desaulnier, Landreville, Benoit, Drouin, Gouin.—Corr.

SAINT-VINCENT

Dimanche prochain, 7 février, il y aura soirée familiale. Partie de cartes avec magnifiques prix suivie d'une comédie intitulée "Les pantalons trop raccourcis". Qu'il suffise de nommer quelques-uns des acteurs et actrices dont la renommée est déjà bien établie parmi nous pour en assurer le succès à l'avance. Mme Henri Mageau (Gladys Bourgouin) Mlle Bernadette Viel et M. Gaston Duteau seront les interprètes de cette gentille comédie tout à fait appropriée pour un dimanche gras. De plus, Mme Euclide Ouellette a préparé une petite comédie en anglais. Venez en foule vous égayer avant le carême.

Plusieurs personnes sont venues au presbytère entendre au radio le concert français donné par le chorale Saint-Joachim. Il fait toujours plaisir d'entendre nos vieilles chansons surtout lorsqu'elles sont rendues avec âme par des voix exercées sous la direction d'un maître tel que M. Gédéon Pepin. Merci donc à nos compatriotes artistes d'Edmonton pour l'agréable demi-heure.

M. et Mme Edmond Verreau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille Marie, Eliane, Lucille. Le parrain a été M. Euclide Ouellette et la marraine, Rita Gagnon son épouse.

Un grain de bon sens—Il faut penser tout ce que l'on dit mais rien ne nous oblige de dire tout ce que l'on pense.—Corr.

(Autres courriers page 7)

La vie en Alberta

LEGAL

Nous avons eu quand même dimanche dernier notre troisième soirée paroissiale, et chose surprenante, malgré le thermomètre qui marquait 40 degrés sous zéro, il y avait une bonne assistance. Quatre-vingt quatre enthousiastes de smear jouaient à vingt et une tables et pour se réchauffer tantôt soufflaient dans leurs doigts, tantôt tapaient du pied sur le plancher. Qu'importe! ils semblaient jouir de la partie, qui fut comme d'habitude très animée. Les gagnants pour les dames furent, premier prix, Mlle Agnès Boisvert; deuxième prix, Mlle Suzanne Massie; pour les hommes, premier prix, Eugène Pelletier, deuxième prix André Perry. Les prix de consolation furent enlevés par Mlle Stella Demers et Robert Boisvert. Durant la partie de cartes un bon groupe de personnes fit son entrée pour les vues. Le programme comprenait deux comédies et le troisième épisode de la série "L'expresse éclair".

La soirée de dimanche prochain, dimanche gras, sera sous le patronage des dames de Ste-Anne. En plus de la partie de cartes et des vues animées il y aura un programme récréatif, avec comédie, donné par les enfants de l'école Springfield sous la direction de leur institutrice, Mlle C. Vandal. A cette soirée également seront tirés en loterie la descente de lit et le dessus de lit, l'un et l'autre façonnés par Mmes G. Demers et Eug. Martel, et pour lesquels des billets sont en circulation. On s'attend pour dimanche prochain, si la température devient tant soit peu normale, à une foule considérable. Qu'on se le dise!

L'équipe senior de hockey se rendit à Clyde jeudi dernier pour une partie de la Ligue, mais fut défaite avec 1 point contre 4. Ce fut une surprise pour tout le monde, excepté pour les seniors de Clyde et leurs entraîneurs, qui comptaient bien remporter la victoire; aussi leur joie fut délirante. Quant aux nôtres ils espèrent bien se reprendre, et bien qu'ils soient encore en tête de la ligue, il n'y aurait plus beaucoup de parties à perdre. Le point unique à Clyde fut fait par L. Nadon. L'arbitre était D. Smith de Westlock.

A cause de la température glaciale, la partie qui devait se jouer ici, dimanche dernier, entre Westlock et Legal, fut remise à une date ultérieure, après entente entre les joueurs des deux clubs. C'était heureux, car le thermomètre ne varia dans la journée qu'entre 50 et 40 sous zéro. Ce n'eut guère été intéressant ni pour les joueurs ni pour les spectateurs.

Une partie d'exhibition fut jouée ici mardi dernier, 26 janvier, entre Legal et Athabaska, avec ni perdants ni gagnants. Ce fut une partie égale de 3-3. Athabaska fit un point à chacune des périodes. Legal en fit deux à la première, Léo Bellerive d'une passe de R. Nelson et Albert Stack, et le troisième fut fait à la fin de la troisième période par Noé Stack. L'arbitre était G. L. Potvin de Legal.

Denis Mercier, fils aîné de M. et Mme Philippe Mercier, dut être emmené d'urgence à l'hôpital de la Miséricorde pour une opération d'appendicite. L'opération a très bien réussi et l'opéré va aussi bien que possible.

Mme Adrien Leduc malade depuis plusieurs semaines à l'hôpital Général est revenue chez elle complètement rétablie.

Baptême.—Marie Emma Fernande, née de Arthur Dufresne et Louise Garneau. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Garneau, oncle et tante de l'enfant. En leur absence, ils furent remplacés par M. et Mme Gédéon Demers.—Corr.

IMMACULEE-CONCEPTION

Vendredi soir, à 8 h. à l'église de l'Immaculée Conception assemblée mensuelle de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Tous les membres sont priés de s'y renre.

Les Anciens du Collège des Jésuites

La "Survivance" de cette semaine débordera des comptes rendus sur le congrès de l'A.C.F.A. Contentons-nous de signaler le travail d'un ancien élève qui s'est attiré les éloges unanimes des congressistes: M. l'avocat Lucien Maynard, président du cercle Bellarmin de l'A.C.J.C., qui démontra avec maîtrise la nécessité des oeuvres de jeunesse pour les nôtres en Alberta.

Le banquet de l'association, tenant lieu de réunion mensuelle de février, a eu lieu dimanche. De mémoire d'ancien, ce fut la plus élégante soirée du genre depuis le banquet en l'honneur des RR. PP. Bellavance et d'Orsonnens, au Macdonald, en 1928.

Le comité en charge mérite nos plus chaleureuses félicitations: sous la présidence de M. l'abbé Roméo Ketchen, il était constitué de MM. Lucien Noël, Napoléon Pepin, Georges Riopel, Maurice Voyer. De ces noms, certains figurent pour la première fois sur un comité des Anciens: ils débutent par un succès de bon augure.

Ils eurent l'heureuse idée de nous convier au Tivoli. Après le dîner à la mezzanine, nous nous emparions de la vaste salle où la réunion devait se prolonger en un intéressant concert. MM. Edouard Pomerleau et Paul Taillefer au piano, MM. Jacques Sylvestre, Gérard Baril et Charles Turgeon en des chansons, M. René Leblanc par un monologue comique, nous firent goûter à des genres très variés. Notre président, M. Laurier Picard, nous communiqua un projet d'activités sociales pour l'an prochain qui parut plaire à tous. La soirée se termina par le chant du Collège et l'O Canada.

N'oublions pas de relever le grand nombre d'Anciens présents malgré le froid plutôt piquant. Des applaudissements prolongés saluèrent nos courageux Morinvillois, qui n'avaient pas reculé devant un voyage de 20 milles en automobile pour assister à la soirée. Etaient présents: RR. PP. J. Béliveau, S.J., R. Ketchen, R. Picard, S.J., d'A. Richard, S.J., A. d'Appolonia, S.J. MM. Ubalde Baudry, P.-E. Poirier, Maurice Lavallée, Laurier Picard, Georges Riopel, Georges Noël, Maurice Voyer, "Nap" Pepin, Georges Fortier, Antoine Belland, M. Meunier, Z. Tellier, Gérard St-Germainn, Ernest Meunier, Lionel Tellier, Art Lessard, Léo Giroux, Uldège Patenaude, Lucien Maynard, Ernest Côté, Mark Beauchamp, Paul Côté, Charles Turgeon, Willie Arial, Lauréat Mercier, Marcel Bernier, Edouard Pomerleau, André Deschenes, Paul Morin, Maurice Belland, Emile Dubord, Albert Riopel, Aurel Thiverge, Albert Pepin, Ted Tourigny, René LeBlanc, Roméo Bérubé, J. R. Patenaude, Jacques Jenvrin, Gérard Baril, Gérard Blais, Maurice Lambert, Paul Taillefer.

J. d'A. R., S.J.

DEBAT
du
Cercle Bellarmin de l'A.C.J.C.

C'est mardi gras, le 9 février, à la salle de l'Ecole séparée de la 103ème rue, à 8 h. 30 du soir, qu'a lieu le débat du Cercle Bellarmin de l'A.C.J.C. Tout est prêt pour recevoir une foule nombreuse. Venez-y tous si vous ne voulez pas manquer une soirée intéressante et instructive. Intéressante? Sans doute. Il y aura un joli programme musical qui ne laissera rien à désirer, car nous nous sommes assuré le concours d'artistes de haut mérite. Mais instructive surtout: "Il est résolu que les Canadiens français de la province de Québec devraient venir s'établir en Alberta." Voilà le sujet, un sujet d'actualité venant ainsi immédiatement après le congrès de l'A.C.F.A. ,sujet qui laisse certainement champ libre pour la discussion.

Les orateurs? Il suffit de les nommer: MM. H. Milton Martin et Wilfrid Boisvert soutiennent l'affirmative, et MM. Paul Jenvrin et Lucien Maynard, la négative.

La victoire sera décidée par le vote populaire de l'auditoire et par cinq juges. Y aura-t-il désaccord entre les juges et l'auditoire? Venez voir! Amenez vos amis. Montrez que vous savez encourager les jeunes.

Entrée: 25c.

Noces de diamant de vieux pionniers très estimés

M. et Mme Georges Roy sont l'objet d'une fête familiale fort réussie

A l'occasion de l'anniversaire de leur jubilé de diamant, M. et Mme Georges Roy d'Edmonton ont été "fêtés" par de nombreux amis, vendredi, le 29 janvier, à leur résidence sur la 105ème rue. M. et Mme Roy sont nés dans la province de Québec. Ils vinrent s'établir au Manitoba en 1870. En 1885 ils vinrent résider à Edmonton; ils occupent la même résidence depuis ce temps.

M. Georges Roy fut le premier président de la Saint-Jean-Baptiste à Edmonton. Il fut aussi président de l'association des "Old Timers" à son début et s'est grandement intéressé à cette association par la suite.

M. et Mme Roy ont trois filles: Mme Savoie de la ville de Québec, Mme Rodberg et Mme Royal d'Edmonton, quatorze petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Une belle gerbe de fleurs fut présentée aux jubilaires par l'association des "Old Timers" à l'occasion de leur anniversaire. De nombreux télégrammes et lettres de félicitations furent reçus de leurs vieux amis établis un peu partout dans la province, ainsi que d'autres de la province de Québec.

Mme Royal et Mme Rodberg de concert avec M. et Mme Roy reçurent les invités. Quantité de roses et de fleurs multicolores ornaient la demeure. Ont gracieusement prêté leur concours pour assurer le succès de cette fête, Mlles Ruby, Léonie et Lilianne Rodberg, Jeanne Royal, Mmes Albert Turgeon et T. W. H. Thompson.

MORINVILLE

Mgr le curé donnait dernièrement le rapport de l'année à ses paroissiens. Malgré la crise actuelle ce rapport était satisfaisant à plus d'un titre et la bonne population de Morinville a certainement droit à des félicitations. Durant le cours de l'année il y eut 48 baptêmes, cinq mariages et treize sépultures. L'on compte 300 familles vivant dans les limites de la paroisse.

Nous avons eu ces jours derniers un commencement d'incendie chez M. Joseph Montpetit. Heureusement que le secours est arrivé à temps car nous aurions encore à déplorer un dommage assez sérieux à cette époque de l'année.

Nos joueurs de gouret qui devaient se rendre à Saint-Albert dimanche dernier ont eu peur du froid et la partie a été remise à une date ultérieure. Il faut dire que le froid qui dure depuis une semaine est à peine tolérable et plusieurs qui osent sortir en reviennent avec un nez endommagé ou des oreilles blanchies.

Les élections sont à l'ordre du jour dans Morinville et lundi dernier plusieurs de nos bons citoyens inscrivaient leur nom comme candidats soit pour le conseil municipal soit pour la commission scolaire. Sont candidats-échevins: MM. Jos. Ethier, Jos. Gibeault, Emery Tellier, Arthur Roy et Albert Roy. Les aspirants-commissaires d'école sont Joseph Ethier, Gustave Ricard, T. Owens et Amédée Brochu et Arthur Roy. A tous nous souhaitons la victoire la plus complète! Ce sera pour lundi le 8 de ce mois.

M. et Mme Louis McDonald donnaient une soirée lundi soir en l'honneur de leur fils Patrice qui s'était marié ce jour-là à Edmonton. Un grand nombre d'invités répondirent à l'invitation et l'on s'amusa ferme une bonne partie de la soirée en compagnie des nouveaux mariés et des hôtes de l'occasion. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux mariés.—Corr.

VIMY

Dimanche, le 24 janvier, M. et Mme Charles Toupin célébrèrent le 33ème anniversaire de leur mariage. Leur voisins et amis nous disent que cette journée n'a pas passé inaperçue.

Le "club de sport" donnait une autre soirée vendredi soir. Le gros froid en a tenu plusieurs à la maison, mais ceux qui sont venus se sont bien amusés. Ceux et celles qui ont gagné des prix: dames, Mlle Angèle Béland et Mlle Dorilla Pelletier; messieurs, M. Robert Pépin et M. Donat Turgeon, tous de Vimy.

M. le curé a été nommé par le gouvernement registrateur des naissances ainsi que notaire public pour la localité.

Félicitations à M. et Mme Joseph Béchand de la naissance d'un fils.

N'oubliez pas notre partie de cartes dimanche prochain, donnée et organisée par les "Enfants de Marie". De beux prix seront donnée. Un programme très attrayant est à l'affiche.

—Corr.

SAINT-ALBERT

Mercredi, le 27 janvier, notre équipe de hockey Senior, malgré un vilain temps de poudrerie, a courageusement pris le chemin de Westlock,—et maintenant Saint-Albert compte une victoire de plus à son crédit en battant l'équipe de Westlock par un résultat de 8 à 5. Dès la première période, St-Albert prit de l'avance lorsque H. Léonard en moins de cinq minutes de jeu compta les deux premiers points. Westlock se reprit dans la deuxième période et égalisa la partie en comptant deux points à son tour, mais quelques minutes plus tard, un de nos vaillants juniors, Francis Lee, passa habilement la rondelle à C. Joyal qui sut bien la loger au bon endroit. Deux minutes plus tard, H. Léonard fit une montée vertigineuse vers le but des Westlock,—son fidèle gardien eut l'audace d'aller à la rencontre de l'adversaire et sa témérité valut un point à l'équipe de Saint-Albert. Dans la troisième période Westlock sut si bien se démener qu'il réussit de nouveau à égaliser la partie et les points étaient de 4-4. C'est alors que Saint-Albert serra les dents et compta quatre points l'un après l'autre: H. Léonard, V. Léonard, C. Joyal, W. Poirier eurent chacun un point à leur crédit. Dans un dernier et noble effort pour reprendre le dessus, Westlock compta un dernier point. Résultat final: 8-5, en faveur de Saint-Albert.

	J.	G.	P.	E.	Pts.
Legal	12	7	4	1	15
Westlock	12	6	4	2	14
Clyde	12	5	5	2	12
Saint-Albert	11	4	5	2	10
Morinville	11	3	7	1	7

La partie de hockey qui devait avoir lieu dimanche dernier entre notre équipe et celle de Morinville a été remise à plus tard à cause du temps excessivement froid qui sévissait. Bien que tous admettent qu'il faisait un grand froid dimanche matin, ce serait pas mal difficile de vous dire le degré exact,—il faudrait d'abord savoir à quel thermomètre de Saint-Albert vous donnez votre confiance. Vous avez votre choix entre 44 et 58 Le thermomètre de la mission marquait 50 sous zéro.

Malgré ce froid de loup, une bonne centaine de nos paroissiens se rendirent quand même à notre salle paroissiale dimanche soir; la magnifique séance qui leur fut présentée leur fit vite oublier les morsures du froid. Félicitations à tous nos acteurs et à l'organisateur de la pièce, M. A. Sylvestre. Les membres de l'orchestre sous l'habile direction de M. le docteur Giroux, dans un répertoire des mieux choisis, surent grandement se faire apprécier par l'auditoire.

Cette séance sera répétée dimanche soir prochain à 8 h.; les prix d'entrée seront les mêmes que dimanche dernier: sièges réservés: 50c; autres sièges, 35c; enfants, 15c.

HOPITAL DE LA MISERICORDE

Quarante-Heures

L'ouverture des Quarante-Heures chez les Soeurs de Miséricorde aura lieu dimanche prochain le 7, à l'issue de la messe de communauté.

Ce même soir, à 7h. 30, il y aura une heure sainte prêchée en anglais par Mgr Carleton, et lundi soir à la même heure l'heure sainte sera prêchée par le R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial.

Les séminaristes du séminaire St-Joseph feront les frais du chant aux grand'messes et aux heures d'adoration du soir.

Toutes les personnes désireuses de visiter Jésus-Hostie en notre chapelle et assister aux heures d'adoration seront les bienvenues.

Savez-vous...?

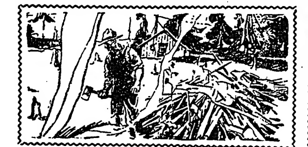
Savez-vous, cher lecteur, combien il est important que votre abonnement soit en règle. C'est peu de chose pour l'abonné, mais cela nous évite des frais de collection, et l'argent arrive toujours à propos, car l'administration d'un journal est extrêmement coûteuse et nous avons besoin de tous nos revenus.

Et puis, n'oublions pas que la fidélité à payer la souscription annuelle est une des manières pratiques d'aider le bon journal. . .

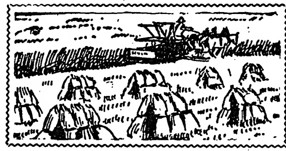
Formule d'abonnement

Ci-inclus la somme de $..................... en paiement
de.................. an...... d'abonnement à la "Survivance".
Nom ....
Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à "LA SURVIVANCE",
10010 109ème rue, Edmonton, Alta.



Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	.43
No 2 Nord	.38
No 3 Nord	.34
No 4 Nord	.32
No 5 Nord	.29
No 6 Nord	.26
Fourrage	.26
Avoine—	
No 2 C W	.19
No 3 C W	.16
Fourrage	.16
Orge—	
No 3 C W	.23
No 4 C W	.21
Seigle—	
No 2 C W	.25½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.62
No 2 Nord	.56¼
No 3 Nord	.53¼
No 4 Nord	.51¼
No 5 Nord	.49¼
No 6 Nord	.46¼
Fourrage	.44¼

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.60¾
No 2 Nord	.56⅜
No 3 Nord	.52¼
No 4 Nord	.49¼
No 5 Nord	.45½
No 6 Nord	.42½
Fourrage	.40½
Avoine—	
No 2 C W	.28¾
No 3 C W	.26¾
Fourrage	.26¾
Orge—	
No 3 C W	.37½
No 4 C W	.35
Seigle—	
No 1 C W	.44

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	4.50 à 4.75
" qualité moyenne	4.00 à 4.25
" commune	3.00 à 3.75
Veaux de choix	6.00 à 7.00
" qualité moyenne	5.00 à 6.00
" communs	3.00 à 5.00
Bouvillons (steers) de choix	4.75 à 5.00
Bouvillons qualité moyenne	4.00 à 4.25
" communs	3.00 à 3.75
Boeuf de choix	2.50 à 3.00
" ordinaire	2.00 à 2.50
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	4.75 à 5.25
" de l'année	3.50 à 4.00
Brebis	2.50 à 3.25
Porc à bacon	3.85

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80
Crème—	
Spéciale	.19
No 1	.17
No 2	.14
Oeufs—(Variations quotidiennes)	
Extras	
Frais	
1ère qualité	
2ème qualité	

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

EXPOSITION DU CLUB DES JEUNES ELEVEURS DE VEAUX DE LEGAL

Lilly Rivard	$9.00
Louis Lefebvre	7.00
Albert Pelletier	6.50
Henri Bernard	6.00
Armand Lessard	5.00
Elie Leray	4.00
Ernest Lefebvre	3.00
Fernand Montpetit	2.50
Frank Rivard	2.00
Paul Mercier	2.00
Denis Mercier	2.00
Yvonne Bernard	2.00
Henry Montpetit	2.00
S. Lefebvre	1.50
Aurore Remillard	1.50
Jean Paul Trudeau	1.50
Gilbert Rivet	1.00
Yvon Lefebvre	1.00
Lorette Remillard	1.00
Jeannette Trudeau	.50
Robert Stack	.50
Eddy Trudel	.50
Pauline Lessard	.50
Gérard Leblanc	.50
Fernand Trudeau	.50
	$63.50

Concours des juges

1er.	Eddie Trudel	$3.00
2ème.	Albert Pelletier	2.00
3ème.	Gilbert Rivet	1.00
4ème.	Jean Paul Trudeau	.50
5ème.	Sylvain Lefebvre	.50
6ème.	Laurette Remillard	.50
7ème.	Jeannette Trudeau	.50
8ème.	Denis Mercier	.50
		$8.50

TANNAGE DU CUIR SUR LA FERME

I

Les peaux brûtes se vendent à un prix ridiculement bas, par contre on nous revend très cher le cuir tanné dont on a un besoin journalier sur la ferme.

Il serait donc avantageux de tanner soi-même les peaux dont on peut disposer, soit pour du cuir, soit pour des robes de voiture.

Voici une recette très simple, qui dit-on, donne d'excellents résultats.

Trempez la peau dans de l'eau douce jusqu'à ce qu'elle soit douce et maléable. Grattez les rebords et tout ce qui reste de graisse ou de chair avec un couteau peu coupant ou un autre instrument non tranchant.

Le liquide à tanner se fait de la manière suivante:

- 5 gallons d'eau douce
- 5 gallons de lait de beurre
- 2½ lbs. d'acide sulphyrique commercial.
- 10 lbs. de sel
- 10 onces de salpêtre
- 5 onces de borax.

Cette quantité est suffisante pour une peau de boeuf de 50 livres.

Le sel, le salpêtre et le borax sont dissous dans l'eau douce et on ajoute ensuite le lait de beurre. En dernier lieu, l'acide sulphurique qu'on verse petit à petit en brassant continuellement le liquide.

On lave bien la peau avec du savon et de l'eau douce. On la place dans un grand pot de grès ou un baril et on vide dessus le liquide à tanner.

Il faut bien brasser à toutes les heures pendant les premières 12 h. et de temps en temps ensuite. Elle doit rester dans le liquide en tout 60 heures.

En la retirant du liquide, la peau doit être bien lavée et ensuite on procède au séchage—c'est le plus important—plus elle sera travaillée, plus le cuir sera souple.

On l'étire et on l'étend sur une perche, la glissant sur un côté et sur l'autre de la perche pour l'assouplir.

Quand on désire enlever le poil, on doit d'abord, avant tout, laisser tremper la peau dans 5 gallons d'eau douce dans laquelle on a fait dissoudre 1 gallon de chaux. On la laisse de 3 à 4 jours, jusqu'à ce que le poil s'enlève facilement en grattant la peau étendue sur une planche. Quand tout le poil est enlevé la peau doit être bien lavée, pour la débarrasser de toute la chaux. Alors elle est prête pour le liquide à tanner, tel que décrit plus haut.

II

Cette recette est la même que celle publiée ci-dessus; seulement les quantités sont moindres pour convenir à une peau de petite grandeur, à celle d'un veau par exemple.

Ce procédé vient de M. J. W. G. MacEwan, professeur à l'Université de Saskatoon. Nous l'avons essayé ici en suivant bien les prescriptions et avons obtenu un cuir d'excellente qualité, souple et résistant; convenable pour des lacets de chaussures ou des courroies; pour fabriquer des mitaines, réparer des attelages. Toute la dépense se chiffre à 30c.

LIQUIDE A TANNER:

- 1 gallon d'eau douce
- 1 gallon de lait de beurre
- ½ lb. d'acide sulphurique commercial
- 2 lbs. de sel
- 2 onces de salpêtre
- 1 once de borax

Le sel, le salpêtre et le borax doivent être dissout dans l'eau; on ajoute ensuite le lait de beurre et en dernier, avec précaution et peu à la fois, l'acide sulphurique en brassant continuellement.

On prépare ce liquide au moment de s'en servir.

Pour enlever le poil, on met tremper la peau dans un gallon d'eau douce, dans laquelle on a fait dissoudre 1/4 de gallon de chaux. On la laisse 5 ou 4 jours dans cette solution; en enlève ensuite le poil en grattant avec un couteau non tranchant.

On lave soigneusement la peau pour enlever toute la chaux, on la gratte de tout surplus de chair ou de graisse. On la place dans un pot de grès et on verse dessus le liquide à tanner, qui doit la recouvrir complètement.

On brasse toutes les 2 heures pour les premières 12 heures; ensuite de temps en temps. La peau doit rester dans le liquide de 49 à 60 heures. On la retire alors, on la lave et on procède au séchage en la travaillant; c'est le plus important. Plus elle sera travaillée, plus le cuir sera souple.

PERRETTE.
(Le Patriote)

L'EXTIRPATION DU CHIENDENT

(Agropyron repens)

L'extirpation du chiendent est toujours difficile, car cette plante se propage par ses rhizomes aussi bien que par sa graine. Elle exige des efforts pénibles et persévérants. Les moyens "très simples" n'aboutissent à rien dans la pratique. Pour mieux nous renseigner sur l'effet de certains traitements sur les "rhizomes" du chiendent, nous avons entrepris à Ottawa un certain nombre d'expériences, dans des boites sans fond, de deux pieds carrés.

La gelée n'a eu aucun effet sur la vitalité des racines exposées à la surface du sol ou enfouies d'un demi-pouce, un, deux, trois et quatre pouces. Toutes ont poussé avec énergie, même lorsque la terre avait été tenue à nu, tout l'hiver. Seules les racines exposées à la surface même et insuffisamment recouvertes de terre au printemps ont péri, et la cause dans ce cas était plutôt l'exposition à l'air et au soleil que la gelée.

Les racines de chiendent exposées à la surface du sol pendant trois jours de la saison de végétation meurent. Il faut plus longtemps s'il pleut, mais deux jours suffisent s'il fait très chaud et un grand soleil.

On a fauché les racines toute une saison, pour représenter une puissance d'un demi-pouce et de un et deux pouces, mais elles ne sont pas mortes. La végétation a paru cesser en automne sur les étendues tondues à ras, mais elle a repris le printemps suivant. Même les sarclages effectués à intervalles de trois, sept ou dix jours, du 15 juin au 1er novembre, n'ont pas empêché les racines de reprendre le printemps suivant. Ceci semble indiquer que l'exposition des racines à la surface et leur dessiccation par le labour et les scarifiages, sont plus utiles que la simple coupe à la houe. Le sarclage empêche les racines de pousser, mais il ne les tue pas.

Le labour du gazon à six, neuf et douze pouces de profondeur a retardé la pousse du chiendent, mais sans le détruire, même à douze pouces. Que le labour soit effectué en mai, juillet, septembre ou novembre, les résultats étaient à peu près les mêmes. Nous ne voulons pas dire par là qu'il ne soit pas préférable de labourer la terre en juillet qu'en une saison plus fraiche, mais on peut en conclure que la vitalité des racines à cette saison de l'année est tout aussi forte qu'à tout autre moment.

Peu de gens se rendent compte de l'immense quantité de racines de chiendent que renferme un champ. Le poids des racines, dans des expériences conduites à Ottawa, variait de 1,531 livres à 6,997 livres par acre. C'est autant qu'une très forte récolte de foin, et ceci nous explique pourquoi il est si difficile de détruire complètement toutes les racines.

Lorsque le chiendent pousse dans un gazon de mil ou de trêfle, le plus gros des racines—de 65 à 91 pour cent—se trouve dans les deux premiers pouces du sol et le reste dans les deux pouces suivants. Les racines qui restent dans les couches les plus profondes ne constituent qu'une fraction insignifiante, seulement de 2 à 3 pour cent du poids total. Sur chaume de grain, le labour précédent avait enfoui quelques-unes des racines jusqu'à la profondeur du sillon mais très peu de tiges descendaient au-dessous de cette profondeur. Même sur cette terre, la moitié des racines sont dans la couche supérieure de deux pouces et plus de trois quarts dans les premiers quatre pouces. Il est donc clair que le chiendent est une mauvaise herbe à racines très traçantes et qu'il faut avoir soin, en labourant, d'éviter d'enfouir les racines profondément.

Lorsqu'il n'y a que quelques petites pièces de chiendent, il faut les arracher à la main et avoir soin d'enlever toutes les racines. Eviter spécialement de transporter les racines aux parties propres du champ.

Si l'on veut mettre le champ en jachère parce que le chiendent pullule, ou que l'on se propose de semer du grain d'automne, il faut que cette jachère soit très bien entretenue. Deux labours ou même trois sont très efficaces, car ils dessèchent et ouvrent le sol et permettent l'emploi plus utile du cultivateur. Il faut scarifier (biner) le champ assez souvent pour empêcher toute végétation. Le cultivateur ou "bineuse" est un peu plus utile sous ce rapport que la herse à disques.

Un moyen très économique de maîtriser le chiendent est de labourer immédiatement après que la première coupe du foin est rentrée et de bien scarifier la terre pendant le reste de la saison. Ce moyen permet de rentrer la récolte principale de l'année, on ne perd que le regain et on n'a que les frais de labour et de binage. Si le temps est raisonnablement sec, presque tout le chiendent est détruit. Après avoir donné un labour mince, on disque immédiatement pour faire pourrir le gazon. On répète le disquage toutes les semaines jusqu'à ce qu'il soit possible d'employer le cultivateur. On bine ensuite tous les huit ou dix jours pour empêcher les tiges de pousser et pour arracher autant de racines que possible. On peut enlever ces racines au râteau ou les laisser exposées sur la surface pour que le soleil les détruise. Vers la fin de l'automne on laboure la terre et on la laisse non hersée. L'année suivante, si le chiendent n'a pas disparu, on peut semer une récolte sarclée ou étouffante. C'est perdre son temps que d'essayer de traiter une plus grande étendue que l'on ne peut travailler à fond, parce qu'il suffit de quelques racines de chiendent qui restent pour réinfester tout le champ.

Il peut être utile, dans certains cas, d'employer des récoltes étouffantes, mais ce moyen est généralement moins efficace que ceux que nous venons de mentionner. On peut semer du sarrasin vers la fin de juin, après que la terre a été parfaitement scarifiée au commencement de la saison. On peut aussi planter des tournesols vers la fin de juin; la récolte ne sera pas aussi forte que si les semis étaient faits plus tôt, mais on a une meilleure occasion de détruire le chiendent. Si on laisse les tournesols non éclaircis et qu'on les sarcle suffisamment, on réduit beaucoup le chiendent. On peut employer également la navette et le chou frisé comme récoltes étouffantes.

On compare actuellement à la ferme expérimentale d'Ottawa vingt-deux traitements différents contre le chiendent. Ceux-ci comprennent différents systèmes de culture, l'application de pulvérisations chimiques et l'emploi de récoltes binées et étouffantes. Lorsqu'on connaîtra mieux l'effet des saisons pluvieuses et sèches, on pourra indiquer d'une façon plus précise les moyens les plus utiles et les moins coûteux.

E. S. HOPKINS,
Agriculteur du Dominion.

Cultivez une petite parcelle de semence pure

Le cultivateur sur la ferme ordinaire ne donne guère d'attention à la production de la semence. Il produit son grain de semence sur la ferme même, sans soins spéciaux. Ce grain vient de la récolte destinée à la vente, et qui renferme généralement plus d'une variété. On cherche, il est vrai, à améliorer la partie employée pour la semence au moyen de machines à nettoyer dont il existe aujourd'hui bien des sortes, très utiles, mais ces appareils, tout parfaits qu'ils soient, ne donnent pas un grain pur, car il est impossible de séparer les variétés mécaniquement. Le seul moyen d'avoir une récolte pure est d'employer de la semence pure.

A la Station expérimentale fédérale de Scott, nous avons cultivé et identifié pour la pureté en 1931, 470 échantillons de grain prélevés dans des semoirs employés par des cultivateurs. Voici quelles ont été les constatations: 15 pour cent de ces échantillons étaient assez bons pour être employés; 40 pouvaient être employés comme semence pour une autre année; 25 pour cent, où une variété prédominait, contenaient tant tant d'autres variétés qu'il faudrait renouveler la semence, et les 20 pour cent restants étaient un mélange de variétés.

L'étude de ces chiffres montre qu'il faut nécessairement trouver un moyen d'améliorer la pureté des échantillons si l'on veut obtenir les résultats désirés. Il n'y a guère de cultivateurs qui aient les moyens d'acheter toute la semence qu'il leur faut. Nous recommandons donc que l'on mette en réserve un petit champ de terre propre tous les ans pour la production de la semence, et que l'on n'emploie que de la semence enregistrée, ou dont la pureté, la faculté germinative et l'authenticité sont garanties.

Il y a quelques années, certains cultivateurs du voisinage de la Station de Scott ont commencé à multiplier de cette manière leur propre provision de semence. Il en est résulté une grande amélioration dans l'uniformité, la maturité, la pureté des épis et le rendement et l'exemple de ces cultivateurs a été suivi par beaucoup d'autres. Les résultats pratiques de ce système en justifieraient l'application générale.

G. D. MATTHEWS,
Station expérimentale fédérale,
Scott, Sask.

Pour obtenir une meilleure incubation

Le succès de l'incubation, qu'elle soit naturelle ou artificielle, ne dépend pas entièrement des soins que l'on donne à la poule ou à la machine pendant le procédé de l'incubation. Il faut commencer beaucoup plus tôt, dès que les poulettes ont terminé leur première saison de ponte et qu'elles sont devenues des poules d'un an; c'est à dire dès qu'on songe à les utiliser pour la reproduction.

La poule a dépensé une bonne somme de sa vitalité dans la ponte. Il s'agit de l'obliger d'abord à se reposer pour qu'elle puisse reprendre sa santé et sa vigueur. Le meilleur moyen de le faire est de cesser, vers le 1er novembre, de donner de la pâtée de ponte à tous les parquets que l'on se propose d'employer pour la reproduction. Cette suspension de la pâtée provoque la mue; les poules cessent de pondre et se reposent. Vers la mi-janvier, quatre ou cinq semaines avant que l'on ait besoin d'oeufs pour l'incubation, on recommence à donner de la pâtée pour avoir une bonne ponte au moment où on la désire.

Dans les districts où l'on cultive de la luzerne, le foin de luzerne est un aide excellent pour l'incubation. A la Station expérimentale de Summerland, C. B., les planchers des parquets d'accouplement sont recouverts d'une litière de foin de luzerne pendant au moins trois mois avant que l'on désire avoir des oeufs pour l'incubation, et pendant ce temps on donne aux poules des betteraves fourragères en guise de verdure supplémentaire. C'est là une combinaison excellente qui nous a permis d'obtenir 15.8 pour cent de fécondité de plus que lorsque la paille était employée comme litière. Disons cependant que l'on avait employé, dans les deux cas, de l'huile de foie de morue dans la proportion de 2 pour cent de la pâtée.

L'une des raisons pour lesquelles la couveuse artificielle ne donne pas toujours d'aussi bons résultats qu'une poule couveuse, c'est que l'on n'a pas toujours soin des oeufs avant l'incubation. Un oeuf commence à incuber à une température d'environ 68o Fah. Si l'on garde les oeufs d'incubation dans une cuisine, ou une chambre où la température dépasse souvent ce point pendant la journée ou tombe bien au-dessous de ce point pendant la nuit, et que ces conditions règnent pendant toute la période où l'on recueille une quantité suffisante d'oeufs pour remplir l'incubateur, il est inutile de compter obtenir de bons résultats.

On le voit, les résultats de l'incubation dépendent dans une large mesure de l'intelligence et de la prévoyance de l'aviculteur.

D. G. DENNY,
Station expérimentale fédérale,
Summerland, C. B.

—oOo—

Distribution rapide de l'"Agenda"

L'"Agenda pour les cultivateurs de la province de Québec" a reçu à son apparition un accueil très flatteur. La réputation qu'en ont faite nos journaux et revues a amené des demandes si nombreuses qu'après un mois et demi de distribution, l'édition de cette oeuvre est réduite au cinquième.

Naturellement, les gens de chez nous ont surtout profité de cette aubaine puisque neuf-dixièmes des paroisses québecoises connaissent maintenant cette publication.

Le Nouveau Brunswick et l'Ontario, et toutes les provinces de l'Ouest ont également adressé de nombreuses requêtes de même que les états de l'Est des Etats-Unis.

Sur le continent américain, la demande la plus éloignée est sans doute celle qui nous est venue de Dawson, Yukon.

Enfin, la France, la Belgique et l'Espagne nous ont adressé quelques requêtes.

Il reste donc un cinquième des copies à distribuer et nous les donnerons aux premiers qui en feront la demande. La distribution se fait gratuitement et doit être adressée à:

La Société d'Expertise Agricole, 1010 est, rue Ste-Catherine, Montréal. en prenant bien soin d'ajouter 5 sous pour les frais de poste.

NARRATION SUR L'EXPOSITION DES AFFICHES FRANCAISES

Nous sommes heureux de publier, cette semaine, la composition littéraire qui a valu à M. A. M. Dechêne l'honneur de remporter la palme dans le concours de narration sur l'exposition des affiches françaises, lequel avait été organisé par le Comité France-Canada.

* * *

L'exposition des affiches françaises, au magasin de la "Hudson's Bay Co." sous les auspices du Comité France-Canada fut pour plusieurs une révélation de la France moderne. A cause de l'éloignement, du manque de relations intimes, nous sommes, quelquefois, portés à oublier que la vieille France suit les progrès contemporains et les nouvelles méthodes de commerce. Trop souvent nous n'y voyons encore que les anciennes coutumes célèbres dans nos chansons du terroir, ou les moeurs dépeintes par des auteurs des siècles passés. Oh! sans doute, et surtout dans les campagnes les traditions y sont toujours conservées comme un trésor, mais elles s'allient au commerce, au développement moderne. L'exposition des affiches françaises nous dévoile la France sous ce jour nouveau, inaccoutumé pour plusieurs d'entre nous. Nous avons eu l'évidence d'un commerce florissant, d'une concurrence de bon aloi. Nous avons, de plus, constaté que la France possède tout du soi-disant progrès américain. La vue de ces réclames rappelle aussi l'enviable position économique de la France: en ces jours de crise mondiale elle surnage mieux qu'aucun autre le déluge de la dépression financière.

L'on ne s'attendait certes pas à une collection d'art dans cette exposition d'affiches commerciales. La perfection du détail, de l'ensemble, la délicatesse du dessin, en plusieurs endroits, furent une agréable surprise. Les Français mettent plus d'art dans leurs affiches, et surtout plus d'idées. Ils réussissent mieux à faire ressortir une idée dans leurs affiches que les Américains. Et cela sans négliger l'art moderne de l'annonce, surtout dans la série du vingtième siècle. Les couleurs vives, les courbes audacieuses, les angles abrupts attirent l'attention et donnent à ces tableaux leur valeur commerciale.

Le Canada peut profiter beaucoup du passage de cette collection à travers ses provinces: il y gagne une connaissance plus intime de la France. Et qui sait si les réclames ainsi exposées n'augmenteront pas le commerce français, bien que le but du Comité France-Canada, en faisant circuler ces affiches, ne repose pas là, chose certaine! Elles aident au Canadien à comprendre la France, et de plus cordiales relations ne peuvent pas manquer de suivre. Qu'une exposition semblable d'affiches canadiennes traverse la France et la bonne entente parfaite unira ces deux pays, déjà sympathiques l'un envers l'autre. Une large part des mésententes internationales naissent de l'ignorance où les peuples se tiennent les uns des autres, et surtout ceux que sépare l'Atlantique. Que de malentendus, de préjugés disparaîtraient avec la connaissance réciproque plus intime que fournissent ces expositions.

Pour nous, Canadiens français, la visite de ces réclames françaises fut une véritable aubaine. La France qui fut notre mère au début de notre vie au Canada, garde encore ce titre dans notre vie intellectuelle. Notre langue nous tient en rapports plus étroits parce que notre littérature, la vie de notre verbe, nous vient de France. Plus nous serons instruits de tous ces petits détails qui dévoilent son progrès, son existence plus intime, plus nous aurons de respect et d'attention pour les directives intellectuelles qu'elle nous donne. Cette union plus serrée lui conservera notre respect, notre admiration, notre fidélité.

A tous points de vue donc, pour la France, pour le Canada, pour les Canadiens français, l'exposition des affiches françaises est très utile dans son encouragement d'une meilleure entente et de relations plus cordiales entre la France et nous.

André M. DECHENE,
Collège des Jésuites.

GUY

Il n'est pas encore trop tard pour parler de notre assemblée annuelle à l'école White Land. M. B. Major sortant de charge de commissaire fut remplacé par M. Roméo Loiselle. Nos félicitations à ce nouveau commissaire. Le compte-rendu fut donné par le secrétaire M. A. J. Turcotte. A cette assemblée il fut décidé de construire une école, de bonne heure au printemps. M. E. Rickeard présidait l'assemblée.

Un "Winter Party" réunissait dernièrement un joyeux groupe d'amis sur les rives de la Smoky. Les amateurs du patin s'en donnèrent à coeur joie. Etaient présents M. et Mme W. Brulotte et leurs enfants: Paul, Antoine, Rose Anna; la famille B. Major au complet; M. Ph. Gagné, contracteur de notre église en construction; Mlle B. Mathieu, institutrice; M. Alcide Turcotte et son frère Gédéon; les jeunes Dollard et Alphonse Martel, ainsi que plusieurs autres dont le nom nous échappe.

A la chasse où ils passèrent toute une semaine P'tit Toine Brulotte et son ami Roland Dubois ne tuèrent que. . . le temps.

Plusieurs cas de maladie de ce temps-ci dans le district. La grippe en particulier fait des siennes dans la famille Lambert. Rien cependant qui puisse nous faire craindre.

Le jeune Jos. Tanguay qui a du terrain dans notre paroisse, envisageant l'avenir avec confiance, unira sa destinée à Aurore Demeules le 3 février. La cérémonie nuptiale aura lieu en l'église de Donnelly. Puisse l'exemple être suivi par plusieurs autres qui auraient tout à y gagner!

C'est avec une peine bien réelle que nos gens ont vu partir M. Ph. Gagné venu ici de Vimy où il réside pour diriger les travaux de construction de notre église. Le talent dont il a fait preuve ailleurs ne s'est pas démenti ici où il a réalisé un véritable bijou d'église. Nous en sommes fiers et à bon droit. Par ailleurs son amabilité a su lui créer bon nombre d'amitiés qui lui resteront fidèles. S'éloigner ne veut pas dire: ne revenir jamais. Aussi espérons-nous le revoir.—Corr.

GIROUXVILLE

Baptêmes.—A M. et Mme Willie Morasse, un fils baptisé Joseph Lucien Albé. Parrain et marraine, M. Albert Lévesque et sa soeur, Marie Louise (Mme Bessette) oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Lucien Bruyère, une fille Viviane Ghiselle. Parrain et marraine, M. Arthur Laplante et Viviane Dufort, oncle et tante de l'enfant.

Malades.—Mme Couillard maintenant hors de danger immédiat.

De retour de l'hôpital de McLennan après avoir subi l'opération de l'appendicite et d'une manière fort heureuse, Mlle Blanche Gaucher, employée chez M. S. A. Giroux, en convalescence dans sa famille.

Est attendue avec non moins d'impatience que désir de sortir, Mme S. A Giroux du même hôpital après une opération des plus dangereuses, ces deux dernières, clientes du Dr Desrosiers.

Congrès de l'A.C.F.A.—Notre curé l'abbé Normandeau était délégué ex-officio. Aussi dimanche dernier, au prône, il nous a donné un résumé du travail financier, moral, éducationnel, national que la dite Association a fait dans le cours de l'année écoulée. Il nous a donné des chiffres et fait des rapports de comparaison des plus intéressants. Ainsi, l'an dernier, Girouxville figurait quatrième sur la liste totale des cercles,immédiatement après Saint-Paul, 250.00; Saint-Joachim, 227.00; Calgary, 202.00, et Girouxville, 196.25 pour le montant total fourni en 1929 et 1930. Inutile d'ajouter que Girouxville n'eut de curé résidant qu'au mois de septembre 1929, et 4ème sur une liste de 40 cercles!

Cette année, malgré que les circonstances n'aient pas permis de fournir la quote-part annuelle, le cercle de Girouxville se trouve encore assez bien quoté comme neuvième sur 43 en additionnant les montants fournis par les différents cercle pendant les trois années 1929-30 et 1931, comme suit: Saint-Paul, 315.00; Calgary, 310.00; Saint-Joachim, 307.00; Falher, 275.00; Morinville, 266.00: Lamoureux, 202.25; Legal, 233.75; Picardville, 215.00; Girouxville, 196.25 et Donnelly, 184. . . Beaumont, 144, etc.

Nul doute que ces chiffres parleront plus éloquemment que toutes les belles phrases ronflantes, c'est quelque chose de tangible et si l'amour se prouve par des actes, le dévouement qui est fils de ce dernier, se manifeste par des gestes de sacrifices, par des piastres, ce qui dans un temps de crise comme celui que nous traversons, semble être ce qu'il y a de plus rare et de plus précieux. C'est le nerf de la guerre, c'est, avec notre volonté de survivre, le moyen sine qua non de notre survivance ethnique par le soutien effectif de notre Association de l'A.C.F.A.

Délégué de Montréal dans la personne de notre ami commun J. E. Laforce, agent de colonisation des chemins de fer nationaux et en même temps vrai agent de "vraie liaison française" entre l'Est et l'Ouest. Merci à notre vieil ami qui ne manque jamais une occasion de prouver sa sympathie et son intérêt aux compatriotes de l'Ouest.—Corr.

PLAMONDON

Lundi, le 1er février, mariage de M. Narcisse Ménard, fils de M. et Mme Emilien Ménard, avec Mlle Denise Bourassa, fille de M. et Mme Noé Bourassa.

Dimanche, le 24 janvier, a été baptisée Marie Agnès Simonne, née le 21, enfant de M. et Mme Siméon Plamondon. Parrain, M. T. Plamondon, marraine, Mlle Odina Plamondon.

FALHER

M. et Mme Alex. Hachez (née Marie Louise Arcand) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur douzième enfant, une fille, née le 6 janvier et baptisée le 24 sous les prénoms de Marie Reine Hélène Lucienne. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Brémont. Nos félicitations à ces bons patriotes qui ont à coeur l'accroissement de la race canadienne française.

Le R. P. J. B. H. Giroux est au presbytère pour remplacer temporairement le R. P. Stanislas Lajoie, délégué au Congrès de l'A.C.F.A.

M. J. B. Langelier, accompagné de sa dame, est parti pour Edmonton et Calgary, délégué au Congrès et à la Convention des Commissaires d'écoles.

La partie de cartes qui eut lieu le 24 a été un réel succès et fait honneur aux organisatrices: les Dames de l'Autel. Malgré de mauvais chemins, la salle était pleine.

Après la partie de cartes, une jolie saynète rendue par quatre de nos jeunes demoiselles mérita de chaleureux applaudissements. Les autres artistes et musiciens qui figurent toujours si honorablement dans nos soirées familiales méritent tous des éloges et des remerciements. Avec plaisir nous avons constaté dans la fanfare un membre juvénile, élève de notre professeur de musique. Ses débuts ont été un succès; nous serait-il permis de dire que ce jeune virtuose est Emile Gamache, fils de M. V. Gamache, marchand. D'autres jeunes artistes nous feront connaître leurs talents sous peu.—Corr.

Au Mexique

MEXICO.—Dans une lettre pastorale, S. E. Mgr Diaz commande aux chefs de famille sous sa juridiction de ne pas envoyer leurs enfants aux maisons d'enseignement secondaire laïques. Cette lettre a été distribuée dans tout le district fédéral de Mexico.

Mgr Diaz explique que le décret présidentiel du 29 décembre imposant la laïcité à toutes les maisons d'enseignement secondaire du gouvernement a rendu nécessaire la mesure qu'il vient de prendre pour que la jeunesse catholique reçoive "l'éducation morale chrétienne qui est un devoir pour les catholiques."

Mgr Diaz ajoute qu'une aide particulière sera accordée aux familles qui auront de la difficulté à se conformer à l'ordre de leur évêque.

COLLEGE ST-ANTOINE

Le cours de science continue ses classes, deux fois le mois, à l'Ecole Séparée de la 109ème rue. De temps à autre les élèves constatent de leurs propres yeux les applications modernes de la science. Depuis le début de l'année ils se rendirent à la Survivance, au Journal, à la Crèmerie E.C. D., et à la serre Ramsay. Partout une bienvenue cordiale les attendait.

Au début du second trimestre nos pensionnaires de l'Ecole Séparée d'Edmonton Nord restent au Collège pour leurs classes. Ils forment le cours préparatoire. Un programme surtout de français et d'anglais leur est assigné en vue de les préparer au cours classique pour l'an prochain.

Le 23, samedi, "Sortie des Mérites", liberté d'aller passer l'après-midi en ville. Cette sortie est une récompense que le collège accorde aux élèves de bonne conduite. Tous ceux qui reçurent plus de quarante démérites pour leur inconduite sont privés de cette récompense. De plus tous les élèves dont les noms paraissent au Tableau d'honneur ont le droit d'assister aux vues animées; de cette façon ces séances en plus de leur valeur scientifique et morale incontestable prennent une forme éducative très puissante. Ces séances se donnent deux fois par mois.

Dimanche le 24, joute de gouret contre le Collège des Jésuites sur leur patinoire. La glace conspire avec la température au point de faire partie nulle malgré les dix minutes surérogatoires du jeu; résultat: 1-1.

Le 30, partie contre la Ligue Junior du Fort Saskatchewan, sur leur glace. Résultat: 5-1.—C.S.A.

TANGENTE

La semaine dernière six de nos jeunes gens étaient unis par les liens du mariage. C'étaient M. Benjamin Héroux avec Mlle Florence Néron; M. Edouard Doucet avec Mlle Ozine Héroux, M. Joseph Chenard avec Mlle Germaine Granger.Ceci porte le nombre de nos familles à 109.

Assistèrent au congrès de l'A.C.F.A. à Edmonton, M. l'abbé C. St-Pierre et M. Robert Côté.

De passage à Tangente, M. Médéric Néron, colon du sud de Falher, enchanté de rencontrer ses nombreux amis et tout surpris du développement accompli depuis sa dernière visite.—Corr.

Délégués canadiens à la conférence du désarmement

OTTAWA.—Au cours de sa réponse au Dr Tory, président de la Société Canadienne de la Ligue des Nations, et au sénateur Beaubien, qui lui ont présenté au Sénat les 480,000 signatures des Canadiens en faveur du désarmement, M. R.-B. Bennett a annoncé quels seront les membres de la délégation canadienne à la prochaine conférence du désarmement mondial. Elle se composera de sir George Perley, ministre sans portefeuille, de M. Maurice Dupré, solliciteur général, et de Mlle N.-W. Kydd, de Montréal.

La moisson de 1931 en Russie

MOSCOU.—D'après un rapport autorisé, les moissons de 1931 n'ont été que de 89.6 pour cent du total fixé par le plan quinquennal, mais dépassent de 31.1 pour le total de 1930. Le rapport attribue cet insuccès relatif à une mauvaise administration des fermes collectives et à l'insuffisance des moyens de transport. D'après le rapport, la récolte de coton n'a été que de 62 pour cent du chiffre fixé pour l'année.

Mort de l'inventeur de la grenade "Mills"

WESTON-SUR-MER, Angleterre.—Sir William Mills, inventeur de la grenade à main Mills, un projectile qui fut si en usage durant la grande guerre, est mort ces jours derniers.

Ce projectile fit son apparition en 1915. On estime que de cette année à la fin de la guerre les forces alliées en utilisèrent 75,000,000 de pièces.

Les catastrophes survenues en 1931

Plus d'un million de personnes ont perdu la vie au cours de 1931 à travers le monde entier, en dehors de celles que la mort atteignait dans le cours naturel des choses; les inondations, les tremblements de terre, la peste et la famine ont contribué à faire de l'année qui vient de finir une de celles où les catastrophes ont fait le plus de victimes.

La plus épouvantable tragédie a été celle causée par l'inondation de la rivière Yangtze en Chine, alors que 30,000,000 de personnes ont dû fuir et abandonner leurs demeures; les morts qui résultèrent de cette catastrophe sont portées à 1,000,000 au moins.

Le tremblement de terre qui détruisit Managua, capitale du Nicaragua, avec 2,000 pertes de vie, l'ouragan qui ravagea Belize, capitale du Honduras et amena la mort de 1,200 personnes, suivent en importance dans le tableau des grandes catastrophes de 1931.

Un mutilé de guerre recouvre la parole après 15 ans

BERLIN.—A Dusseldorf, le mutilé de guerre Schultz, enterré vivant par une explosion à Verdun, en 1916, a recouvré l'usage de la parole à la suite d'une forte émotion. La Société des Médecins de Dusseldorf s'est vivement intéressée à ce cas extraordinaire.

Lisez et faites lire *La Survivance*

De l'Ouest à l'Est

Nouveau réseau téléphonique

Son Excellence lord Bessborough a fait récemment l'inauguration d'un réseau téléphonique tout-canadien, reliant l'Atlantique au Pacifique par voie des principales villes du pays, les communications téléphoniques d'un océan à l'autre seront établies en territoire exclusivement canadien. De plus, 22 postes répétiteurs, où les ondes sonores sont amplifiées, ainsi que tous les accessoires scientifiques indispensables à une bonne transmission de la parole, assureront un service de la plus haute efficacité, avec raccordement direct, d'où rapidité et économie du service.

Somme toute, ce réseau téléphonique trans-canadien constitue un chaînon important dans l'Empire, un nouveau lien entre l'Est et l'Ouest, une voie de communication pour le commerce et la société qui devrait rendre le dominion plus prospère et l'empire plus uni.

Certes il était possible depuis plusieurs années de communiquer par téléphone entre l'Est et l'Ouest, mais les appels téléphoniques devaient être partiellement transmis par voie des lignes Belle aux Etats-Unis. Maintenant ces communications téléphoniques circuleront en territoire exclusivement canadien. Elles seront plus directes, plus rapides, et la qualité de l'émission y gagnera.

Le projet a nécessité l'étroite coopération des sept principaux réseaux de téléphone du Canada, à savoir: Maritimes Telegraph and Telephone Company, British Columbia Telephone Company, le Service des Téléphones du Gouvernement de l'Alberta, Service des téléphones du gouvernement de la Saskatchewan, Belle Telephone Company of Canada, Manitoba Telephone Company, et New Brunswick Telephone Company.

La France refusera de prêter à l'Allemagne

PARIS.—La France utilisera les francs et non les balles contre l'Allemagne si ce pays répète officiellement à la conférence de Lausanne sa prétention à savoir qu'il est désormais impossible de payer les réparations.

Au lieu d'envoyer des troupes occuper le territoire allemand et forcer l'Allemagne à payer, la France refusera tout simplement de prêter à l'Allemagne l'argent dont elle a besoin.

Lloyd George a 69 ans

CHURT, Surrey, Angl.—Le chef libéral Lloyd George, ancien premier ministre de Grande Bretagne, a célébré la semaine dernière le 69ème anniversaire de sa naissance avec sa famille à sa résidence. A la fin de l'an dernier, on entretenait de graves craintes sur son état de santé, mais il semble s'être rétabli à la suite d'un voyage au Ceylan.

Le prince de Galles demande la coopération des jeunes

LONDRES.—Le Prince de Galles va lancer une grande campagne de jeunesse dont le but est d'amener les jeunes du pays à donner leur entière coopération à l'effort national.

Le Congrès...

(Suite de la page 4)

M. Julien proclame les noms des nouveaux élus. Puis, il demande à M. le Dr J. L. Petitclerc, réélu pour un quatrième terme à la présidence de l'A.C.F.A., d'adresser la parole. Celui-ci s'exécute avec courtoisie. Il remercie les délégués de la confiance qu'ils lui ont manifestée une fois de plus en l'élisant président de l'A.C.F.A. Il leur promet son entier dévouement à la cause nationale et religieuse des Canadiens français de l'Alberta.

Souper au King Edward

Au delà d'une centaine de congressistes se dirigèrent vers le King Edward où les attendait un succulent souper. L'entrain le plus joyeux et le plus communicatif régnait en maître. Ça et là, de fines réparties et de gais propos provoquaient les rires. On était content.

Vers la fin du souper, M. Joseph Julien demanda à M. L. O. Beauchemin, 1er vice-président de l'A.C.F.A., d'adresser la parole. M. Beauchemin fut très bref en raison de l'heure tardive. Il déclara que, comme dans le passé, il s'efforcerait de ne pas ménager son temps et ses efforts pour l'avancement des intérêts de l'Association qui lui est si chère.

Invités à dire quelques mots, MM. les abbés Roy de Donnelly et Marchand de Picardville promirent de travailler plus que jamais à promouvoir la bienfaisante influence de l'A.C.F.A. dans la province et particulièrement dans leur paroisse respective.

Le souper terminé, tous les congressistes se dirigèrent vers la salle de l'Ecole séparée où devait se tenir la séance solennelle du congrès.

CERCLES DE L'A.C.F.A. représentés au Congrès par des délégués officiels

ATHABASCA—
Louis Patry
Joseph Turgeon

BEAUMONT—
Oliva St-Pierre
Charles Soucy

BONNYVILLE—
Mme Alice Vallée
J. N. Vallée
Abbé J. A. Lapointe

BROSSEAU—
J. B. Vincent
Abbé P. St-Arnault

CALGARY—
P. Laurendeau.
J. T. Demers
Dr L. O. Beauchemin

CHAUVIN—
Eugène Côté
Edouard Larouche

CLNY—
J. A. Maynard
L. Maynard

DONNELLY—
Ed. Cimon
Abbé J. L. Roy

FALHER—
Patrice Demers
B. Langelier
R. P. S. Lajoie, O.M.I.

GIROUXVILLE—
Abbé J. A. Normandeau
Eusèbe Bélanger

IMMACULEE CONCEPTION
Abbé Roméo Ketchen
Mme P. Jenvrin
Paul Jenvrin
P. J. Desrochers
Auguste Maure

LAFOND—
Joseph Desaulniers
Edouard Robinson

LAMOUREUX—
E. C. Langlois
Arthur Lamoureux
Théo. Landry

LEGAL—
Abbé Henri Goutier
François Coulombe
Delphis Coulombe
Dr J. H. Riopel

McLENNAN—
Treffié Giroux

MORINVILLE—
A. Sabourin
F. Rivest
A. Forget

PICARDVILLE—
Abbé B. Marchand
Jérôme Lambert

PINCHER CREEK—
R. P. J. Tessier, O.M.I.

RED DEER—
E. Hermary

SAINT-ALBERT—
J. A. Harnois
R. P. P. Cozanet, O.M.I.
R. P. M. Chartiez, O.M.I.
Alphonse Sylvestre

SAINT-EDMOND—
Mme Albert Dupuis
Mme P. J. Barbeau
Adélard Garon
Léo Belhumeur

SAINT-JOACHIM—
R. P. A. Boucher, O.M.I.
J. P. Levasseur
Louis Normandeau
A. J. Kéroack
J. H. Julien
Adrien Blais
J. A. Lambert
J. W. Pigeon
E. R. Dame
Adéodat Boileau
C. E. Gariépy
Roland Patenaude

SAINT-PAUL—
J. W. Beaudry
R. Landreville
W. Blouin

SAINT-JOSEPH—
Abbé Connolr
Daniel Levasseur

TANGENTE—
Abbé C. St-Pierre
Robert Côté

VIMY—
Joseph Dusseault

Résolutions adoptées par le Congrès

Reconnaissance des services rendus

Le congrès offre à l'Exécutif sortant de charge ses félicitations pour la bonne administration des affaires de l'Association et en particulier pour l'administration financière.

* * *

Donner un exemple de probité et d'honnêteté

De même que l'A.C.F.A. désavouait lors de son dernier congrès toute tentative de sécession, ainsi cette année, conscients de la gravité de la crise économique qui sévit actuellement dans le pays, les Canadiens français de l'Alberta sont prêts à donner à leurs compatriotes un exemple de probité et d'honnêteté. A cette fin ils consentent chacun à tenir la conduite suivante:

S'il est débiteur, il doit reconnaître sa dette;

Il doit s'efforcer de payer ses dettes;

Il doit s'efforcer de régler avec ses créanciers en leur présentant un bilan honnête de ses affaires;

Il ne doit recourir qu'en dernière instance aux protections légales accordées dernièrement pendant ces temps de crise;

Les Canadiens français s'efforceront de plus de pratiquer la plus stricte économie.

Dans cet effort véritable, ils y mettront la générosité de coeur qui caractérisait leurs ancêtres dans les périodes difficiles de crises matérielles ou morales, car les Canadiens français ont confiance dans la Providence.

* * *

La question du Labrador

Attendu qu'il y a danger que le territoire du Labrador d'une étendue de 110,000 milles carrés, peut être acheté par des compagnies étrangères:

Attendu que c'est la sortie naturelle du Saint-Laurent;

Attendu la possibilité du creusement du Saint-Laurent;

Attendu que le Canada a intérêt à ce que la sortie du Saint-Laurent soit canadienne sur ses deux rives;

Attendu que la vente du Labrador par Terreneuve à des étrangers pourrait amener des complications regrettables pour le Canada;

Les Canadiens français de l'Alberta réunis en congrès, à Edmonton, prient le très hon. R. B. Bennett, premier ministre, et le gouvernement canadien de régler cette question dans le sens des intérêts canadiens, soit par voie d'annexion, de location ou d'achat du territoire du Labrador, après entente avec le gouvernement de Terreneuve.

* * *

Combattre le communisme

Les Canadiens français de l'Alberta soucieux de rester fidèles aux enseignements de l'Eglise qui a condamné explicitement le bolchevisme ou le communisme, s'engagent à diminuer, chacun dans la sphère de son influence respective, la propagande néfaste des associations bolchevistes.

* * *

Taux de transport

Attendu qu'il est de l'intérêt du Canada que la terre canadienne soit occupée et développée par la population native;

Attendu que la terre canadienne devrait de préférence appartenir aux Canadiens;

Attendu que dans les vieilles paroisses de l'Est canadien, des milliers de fils de cultivateurs peuvent difficilement s'établir sur les terres incultes de ces provinces;

Attendu que dans les provinces de l'Ouest, le peuple canadien possède des millions d'acres de meilleures terres du monde, terres non occupées;

Attendu que les étrangers qui viennent s'établir au pays jouissent de taux de transport préférentiels quand ils viennent s'établir dans l'Ouest canadien:

Il est résolu que demande d'un taux de transport de $25, comme en 1930, soit accordé aux Canadiens de l'Est qui viennent s'établir sur les terres de l'Ouest, et que cette résolution soit envoyée aux ministres de langue française du gouvernement fédéral ainsi qu'au premier ministre et aux présidents de nos deux grands chemins de fer.

* * *

Amendements aux statuts généraux

L'article 35 des statuts généraux de l'Association qui traite de la composition de l'Exécutif central de l'A.C.F.A. a été amendé en en supprimant les mots "de deux membres de l'Association des Instituteurs bilingues.

Cette suppression est expliquée par le fait que l'A.I.B.A. ne fonctionne plus.

L'article 36 a été amendé en en supprimant les mots: "ou le trésorier ou les deux."

Cet amendement signifie que seul le secrétaire général pourra être choisi en dehors des membres de l'Exécutif, et non pas également le trésorier.

* * *

Amender la loi des homesteads

Il est résolu que le gouvernement de l'Alberta soit prié d'amender la loi des homesteads, en supprimant l'obligation pour les personnes nées au pays d'avoir résidé trois ans dans la province pour avoir droit à un homestead.

Moyen de combattre l'anglicisation

Les délégués, ici présents, demandent au nouvel Exécutif de mettre à l'étude la question des meilleurs moyens à prendre pour combattre l'anglicisation de nos groupements canadiens français qui s'accentue de plus en plus et d'inciter nos gens à faire de justes revendications pour le respect de leurs droits.

* * *

Recrutement du clergé de langue française

Le congrès demande que l'Exécutif mette à l'étude la fondation de bourses pour faire instruire des prêtres canadiens français de façon à promouvoir le recrutement du clergé de langue française dans la province.

* * *

Cercles de l'A.C.J.C.

Le congrès émet le voeu que l'A.C.F.A. s'occupe activement d'organiser la jeunesse en formant des troupes d'éclaireurs affiliées à l'Association des Eclaireurs Canadiens français de la province de Québec pour notre jeunesse écolière, et, pour notre jeunesse adolescente, des cercles d'études affiliés à l'Association catholique de la jeunesse canadienne française.

* * *

Cercles Grandin et Bellarmin

Le congrès prend connaissance de la formation de deux Cercles de l'A.C.J.C., l'un, le cercle Grandin, l'autre le cercle Bellarmin, sous la direction des RR. PP. Jésuites, et loue cette initiative et souhaite la formation de tels cercles dans toutes les paroisses de l'Alberta.

* * *

Deuxième agronome bilingue

La population canadienne française en grande partie constituée de cultivateurs, largement représentés à ce congrès de 1932, a étudié et reconnu la nécessité qu'il y a pour les cultivateurs d'améliorer leur sort, de se perfectionner dans l'art de l'agronomie. Tout en remerciant le ministère de l'agriculture pour la nomination d'un agronome bilingue il y a un an et demi, l'on constate qu'il est impossible à ce dernier de répondre à toutes les invitations qui lui sont faites, et l'on sollicite respectueusement la nomination d'un deuxième agronome bilingue.

* * *

L'enseignement agricole

Prière est faite à l'A.C.F.A. de mettre à l'étude la question de l'enseignement agricole pratique dans les écoles.

* * *

Encourager l'abonnement à la "Survivance"

Le congrès reconnait une fois de plus la nécessité de la bonne presse, et encourage fortement l'abonnement à la "Survivance", l'organe officiel de l'A.C.F.A. Le congrès demande également que chaque membre de l'Association devienne un abonné régulier de la "Survivance."

* * *

Les débats de la Chambre

Il est proposé et résolu à l'unanimité que l'Exécutif général de l'A.C.F.A. soit requis de demander à la "Survivance" de publier un compte-rendu détaillé des débats de la législature.

* * *

Liste de questions à étudier

Prière est faite à l'Exécutif d'envoyer par lettre circulaire une liste de questions à étudier dans les cercles de l'Association.

* * *

Papier à lettre de l'Association

Il est suggéré que chaque cercle ait son papier à lettre avec sceau de l'Association et le nom du cercle.

* * *

Publications françaises

Il est résolu que les cercles de l'Association fassent une demande pour leurs membres des publications françaises aux différents ministères, des brochures et livres français publiés par des maisons de commerce et que chaque cercle reçoive l'annuaire statistique de la Puissance.

* * *

Distribution des prix du Concours de français

Considérant que la distribution des prix du concours de français retardée en décembre est de nature à enlever aux enfants de l'émulation dans l'étude du français, il est résolu que l'Exécutif général soit requis de prier le comité du concours de français de faire la distribution des prix du concours le plus tôt possible après l'ouverture des classes en septembre.

* * *

Amendements aux statuts généraux

L'article 17 des statuts généraux de l'Association a été amendé pour se lire ainsi:

"L'Assemblée annuelle aura lieu dans le mois qui suivra l'année fiscale."

S'agit de l'assemblée annuelle du cercle qui auparavant avait lieu dans le mois qui suivait le congrès.

* * *

Félicitations au comité du concours de français

Ce congrès offre des félicitations au comité du concours de français pour le succès obtenu cette année et lui apporte son entière adhésion pour l'année 1932.

Professeurs bilingues

Il est résolu que l'A.C.F.A. accentue la publicité déjà faite à l'effet qu'elle s'efforce de trouver pour nos écoles bilingues les professeurs nécessaires, et engage fortement ces derniers à s'adresser et à s'inscrire au secrétariat de l'Association.

* * *

Obligations en nature scolaire

L'Exécutif est prié d'étudier les moyens à prendre pour instruire les électeurs canadiens français de leurs obligations et responsabilités en matière scolaire.

* * *

Objectif des cercles

Le congrès demande que l'objectif fixé par le comité des finances aux cercles, soit basé sur le dénombrement de la population catholique de langue française de nos divers centres; et que l'Exécutif soit chargé d'obtenir sans délais le dit dénombrement.

* * *

Dépenses des délégués

Considérant que tous les cercles de l'A.C.F.A. travaillent pour le triomphe de la même cause: la survivance catholique et française en Alberta;

Considérant qu'il est très onéreux pour les cercles éloignés de défrayer seuls les dépenses de leurs délégués au congrès annuel:

Il est résolu de prier l'Exécutif d'étudier l'opportunité de répartir également sur tous les délégués au congrès les dépenses de transport encourues par les délégués tel que la chose est pratiquée par d'autres groupements, notamment par l'Association des Commissaires d'écoles.

SAINT-JOACHIM

Journée paroissiale: Dimanche dernier Mgr J. Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, nous honorait de sa présence à la messe de 11 h. Dans un sermon plein de son coeur d'apôtre, il fit un appel vibrant à notre esprit chrétien, nous invitant à être toujours fiers de notre beau titre de catholique, en vivant notre foi, en mettant en pratique les enseignements que N.S. J.C. nous donne par son Eglise et en recourant aux sacrements qui sont la vie du chrétien. Le R. P. Forcade, O.M.I., du Juniorat Saint-Jean, chanta la grand'messe.

Mariages—Lundi matin, à 8 h. 30, le R. P. U. Langlois, O.M.I., bénit les mariages suivants: M. Patrick McDonald et Mlle Rhéa Dupras ainsi que M. Albert Noël et Mlle Berthe Lamoureux; tous de l'hôpital de la Miséricorde. Qu'ils soient heureux.

LA CHORALE DE ST-JOACHIM

Ces jours derniers, les membres de la chorale de la paroisse de Saint-Joachim se réunissaient au Club La Vérendrye où avait lieu le banquet annuel qui leur était offert par la paroisse.

La plus franche gaîté régna entre les convives pendant le repas. A l'issue de ce dernier, le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé de la paroisse, adressa la parole pendant quelques minutes. Mme Georges Lambert, présidente de la chorale, M. Gédéon Pepin et M. le Dr J. L. Petitclerc dirent aussi quelques mots qui furent appréciés de l'auditoire.

Les membres de la chorale passèrent le reste de la soirée dans la salle du club, pour s'y amuser ferme comme des Canadiens français savent le faire.

Etaient présents: Le R. P. Boucher, O.M.I., M. G. Pepin, M. et Mme G. Lambert, M. et Mme L. Normandeau, M. Chatain, M. et Mme A. Hervieux, M. le Dr J. L. Petitclerc, M. A. Morin, M. et Mme Joncas, Mme Corriveau, Miles Gertrude Baril, Charlotte Barry, Germaine Lambert, Gabrielle Mercier, Marguerite Mercier, Marie-Alice Pepin, Jeannette Langlois, Emilie Paradis, Clémentine Poitras, Jeanne Patenaude, Julie Toupin, Julie Chatain, Simone Patenaude, Marguerite Taillefer, Aurore Lefebvre, M. E. Boissonneault, M. et Mme L. Picard, M. et Mme McDermid, M. M. Lavallée, M. Nap. Pepin, M. Morin, M. Adrien Blais, M. Francis Brissette.

Mgr Turquetil, évêque titulaire de Ptolémaïs

OTTAWA.—S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., récemment élevé à la dignité de vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, a appris, de la Cité Vaticane, le nom de siège qui lui est attribué, "in partibus". Il devient évêque titulaire de Ptolémaïs, titre que possédait feu Mgr Augustin Dontenwill, O.M.I., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Le diocèse de Ptolémaïs se trouve en Phénicie. Il s'appelle, de nos jours, Akka, ou Saint-Jean d'Acre (appelée aussi Acône ou Acco). Il est situé dans le département de Tyr. Il fut érigé provisoirement en archevêché en 1919. Ce diocèse a aussi un évêque du rite maronite: Mgr Louis-Joseph El-Khazen, des Antonins maronites d'Alep. Il réside à Zouk-Michail, au Liban.

M. Meighen au Sénat

OTTAWA.—On estime pratiquement certaine la nomination de M. Arthur Meighen comme sénateur et comme leader du gouvernement à la Chambre haute.

SA SAINTETE FAIT L'ELOGE DES JESUITES

Le Souverain Pontife dénonce fortement le décret de dissolution de la Compagnie de Jésus en Espagne. —C'est un véritable outrage, dit le Pape qui fait l'éloge des Jésuites.—Le Saint-Père parle également de la situation religieuse en Russie et au Mexique.

CITE VATICANE.—Sa Sainteté le Pape Pie XI a dénoncé comme un véritable outrage, l'action du gouvernement de la république espagnole en supprimant la Compagnie de Jésus en Espagne.

Critiquant le décret de dissolution le Pape parle des Jésuites comme de "martyrs" et il paie le plus haut tribut à cet ordre historique qui fut fondé par saint Ignace de Loyola au XVIème siècle. Ses remarques furent faites au cours d'un discours prononcé à une réunion de la Sacrée Congrégation des Rites.

La situation de l'Eglise catholique en Espagne, où le nouveau gouvernement a enlevé aux organisations religieuses les privilèges qu'il leur avaient été accordés par l'ancienne monarchie, a été aggravé par la dissolution de la Compagnie de Jésus, dit le Pape.

Le bannissement des Jésuites et la confiscation de leurs propriétés sont un réel outrage, déclara Pie XI. Il y a cependant quelque chose de très beau dans cette glorieuse mais triste situation, parce qu'elle est la répétition de ce qui a réjoui les Apôtres lorsqu'ils furent forcés de souffrir pour l'amour de leur divin Maître.

C'est à cause de ce Nom que la Compagnie de Jésus est persécutée. Ceci constitue une gloire pour cet Ordre et aussi une gloire pour le Pape qui sait que les Jésuites sont ses défenseurs.

Les Jésuites peuvent se proclamer non seulement des confesseurs de la foi, mais aussi des martyrs, en raison de leur obéissance et de leur loyauté au Vicaire du Christ.

Nous considérons donc qu'il est de notre devoir de leur exprimer notre gratitude à la face du monde entier et de les citer à l'ordre du jour de l'Eglise catholique tout entière.

La déclaration du Souverain Pontife est considérée comme une indication que la tension des relations entre le Saint-Siège et le gouvernement de l'Espagne, autrefois un chateau-fort du catholicisme, sera encore aggravée.

On estime que les propriétés des Jésuites, en Espagne, sont d'une valeur de $30,000,000. Ces propriétés sont saisies par le gouvernement.

Les éléments catholiques et monarchiques, en Espagne, se sont vigoureusement opposés à l'attitude de la république envers l'Eglise.

Le Saint-Père, dans son allocution, a aussi déclaré que des mauvaises nouvelles lui sont parvenues de Russie, où les Communistes continuent leurs attaques contre l'Eglise. Les nouvelles du Mexique sont encore plus tristes que celles de Russie. "Pauvre Mexique", dit le Pape. "Il est le témoin de l'ostracisme du clergé et d'un ostracisme presque complet du culte divin."

Les biens des Jésuites en Espagne

MADRID.—Le gouvernement fait exercer dans tout le pays une rigoureuse surveillance pour empêcher qu'on enlève à l'Etat quoi que ce soit des biens qu'il a confisqués aux Jésuites à la dissolution de leur ordre. Par exemple, à Chamatin, dans la banlieue de Madrid, la surveillance a été si rigoureuse que des écoliers n'ont pas pu emporter d'une école de Jésuites les choses qui leur appartenaient.

L'auto et la voie ferrée en Grande Bretagne

LONDRES.—D'après des chiffres fournis au ministère du transport, la concurrence du transport automobile fait subir aux chemins de fer britanniques une perte annuelle de $80,000.000.

Les chemins de fer soutiennent que le coût de l'entretien des routes, soit $300,000,000 par an, doit retomber tout entier sur les usagers des routes.

Il y a 548,342 radios au Canada

OTTAWA.—A la fin de décembre, pour les neuf mois du présent exercice fiscal, il y avait au Canada 548,342 radios sous permis fédéral, comparé à 523,110 pendant les douze mois précédents dont 114,877 dans Québec au lieu de 96,999.

La conférence impériale

LONDRES.—On étudie dans le moment la question de fixer la date de la conférence impériale d'Ottawa, et on peut s'attendre à une décision prochaine. Le gouvernement canadien doit auparavant connaître les vues des autres dominions. Le Daily Telegraph prédit que la conférence se tiendra vers la troisième semaine de juillet et durera environ six semaines.

Mort d'un Franco-Américain bien connu

LYNN, Mass.—M. le Dr J.-Armand Bédard, président de l'Association Historique Franco-Américaine et l'un des Franco-Américains en vue de la Nouvelle Angleterre, est décédé à l'âge de 65 ans. Né à Québec, M. le Dr Bédard vint s'établir en Nouvelle-Angleterre aussitôt ses études terminées. Il se fixa à Lynn où il devait pratiquer la médecine quarante-trois ans durant. Il se distingua dans sa profession et fit partie de la direction de plusieurs hôpitaux et de plusieurs commissions pendant la grande guerre. Il fut aussi président de l'Essex County Medical Society. Il était surtout connu parmi ses compatriotes comme président de l'Association Historique Franco-Américaine depuis 1907.

Les élections en France

PARIS.—On prévoit que les élections françaises auront lieu le 22 et le 29 mai.

Deux jours sont nécessaires pour les élections en France. La loi veut qu'un candidat ne soit élu au premier scrutin que s'il obtient à la fois la majorité absolue et le quart du total des suffrages. Au second scrutin, la majorité relative suffit.



M. Houde ministre à Ottawa ?

MONTREAL.—On disait récemment à Montréal que le maire Houde avait été approché par les autorités fédérales pour lui demander de se lancer dans la politique fédérale et accepter le poste de ministre du travail dans le cabinet Bennett.

Le maire Houde serait candidat dans Maisonneuve, siège devenu vacant par la mort de M. Clément Robitaille.

Moscou veut la paix

MOSCOU.—Le gouvernement soviétique vient de proposer au Japon la signature d'un pacte de "non agression", afin de donner une manifestation publique de son désir de maintenir la paix. Le ministre japonais des Affaires Etrangères vient de passer par Moscou et aurait eu une entrevue avec Maxim Litvinoff à ce sujet.